

projets, chantiers, réalisations



Table des matières

Projets

- 006 Résidence de jeunes travailleurs Denis Diderot
- 020 Résidence étudiante MY Marguerite Yourcenar
- 034 Macrolot E10.B2 Zac Clichy Batignolles
- 044 Campus numérique et résidence étudiante
- 056 Hôtel résidence Montparnasse
- 066 Bureaux et ateliers de la direction du site Seine-Amont
- 074 École polyvalente Olivier Métra
- 084 Résidence rue du Poteau
- 090 Maison des chercheurs et auditorium Victor Lyon CIUP
- 096 Bassin de la Laiterie
- 104 Bâtiment pour la police
- 110 Deux résidences pour chercheurs et étudiants
- 120 Hôtel résidence Rennes

Conférences, références, publications

- 128 Le minimum urbain
- 132 Du programme au projet: les surfaces invisibles
- 142 Les territoires dissociés
- 146 Salon Batimat
- 148 Projets
- 151 suzelbrout
- 152 Prix / Expositions / Conférences
- 153 Publications



Projets

Résidence de jeunes travailleurs Denis Diderot

Paris 12^e

Restructuration et extension: 141 studettes, accueil, lieu de vie

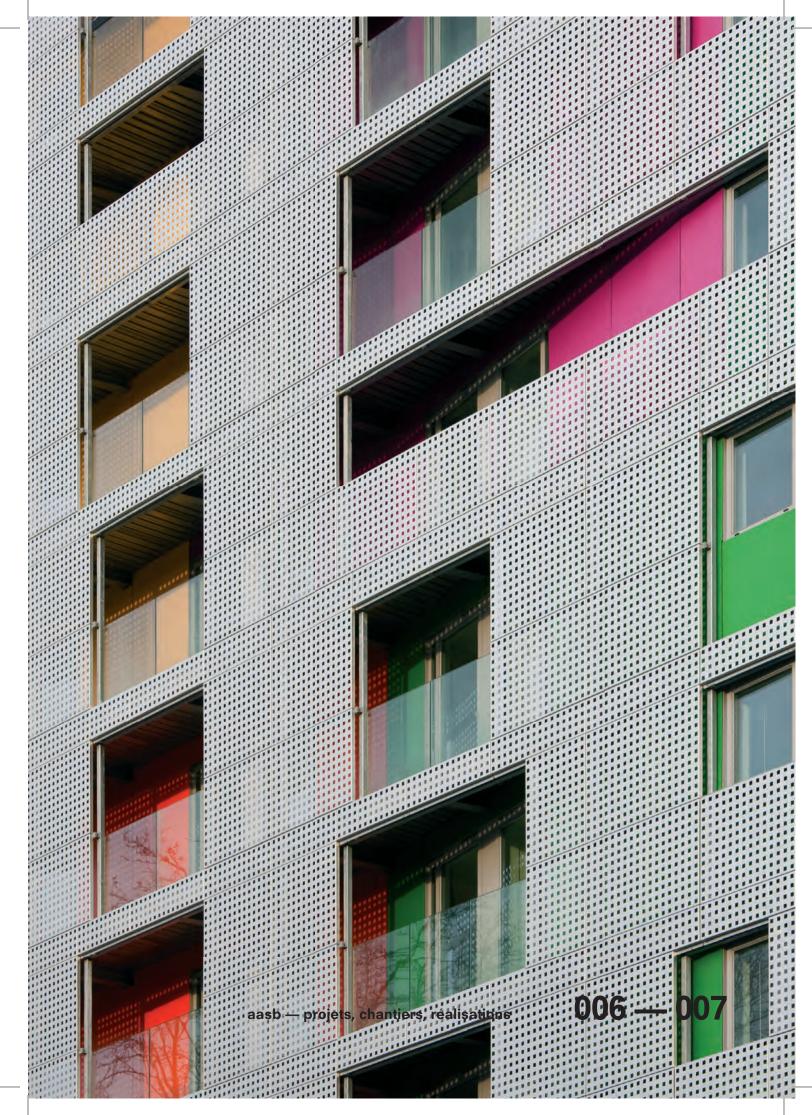
Maîtrise d'ouvrage: RIVP / ALJT Maîtrise d'œuvre: aasb / Sibat / Neveux-Rouver paysagiste Mission de base 3751 m² + 983 m² de iardin Coût: 11,2 M € ht (dont curage, désamiantage, reprise en sous-œuvre. confortement) Certification: H&E, Plan climat Paris pour les réhabilitations

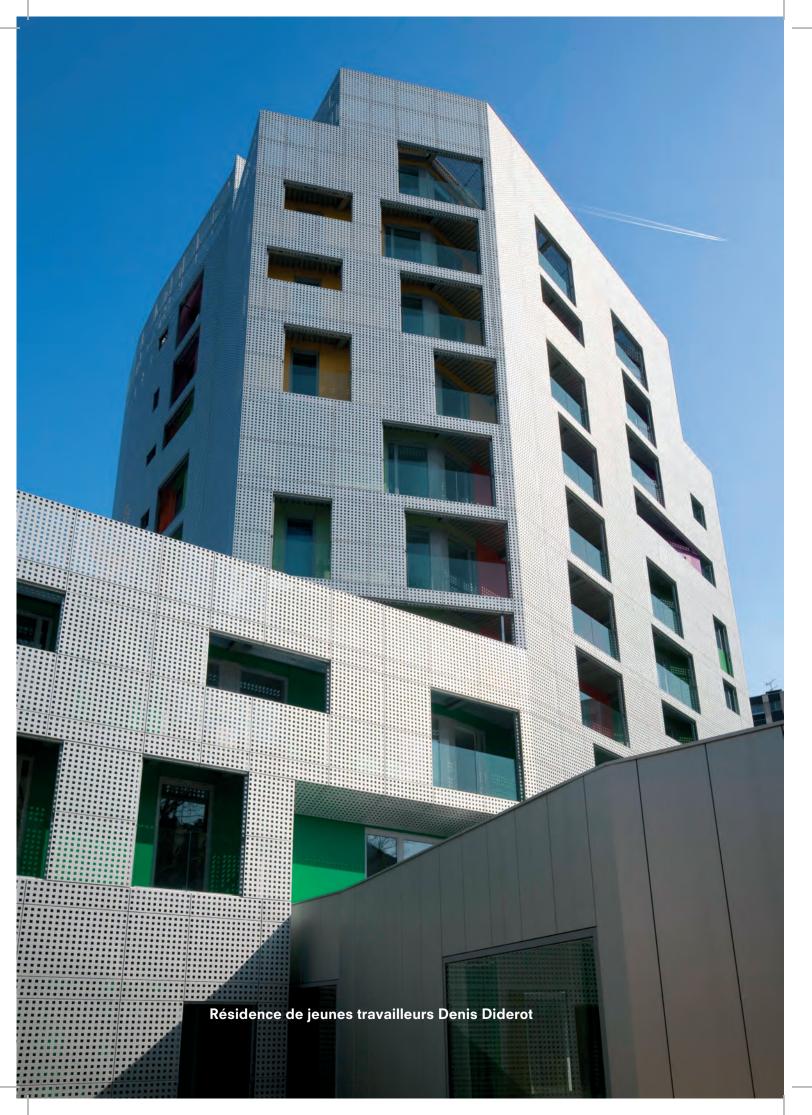
Livraison 2011

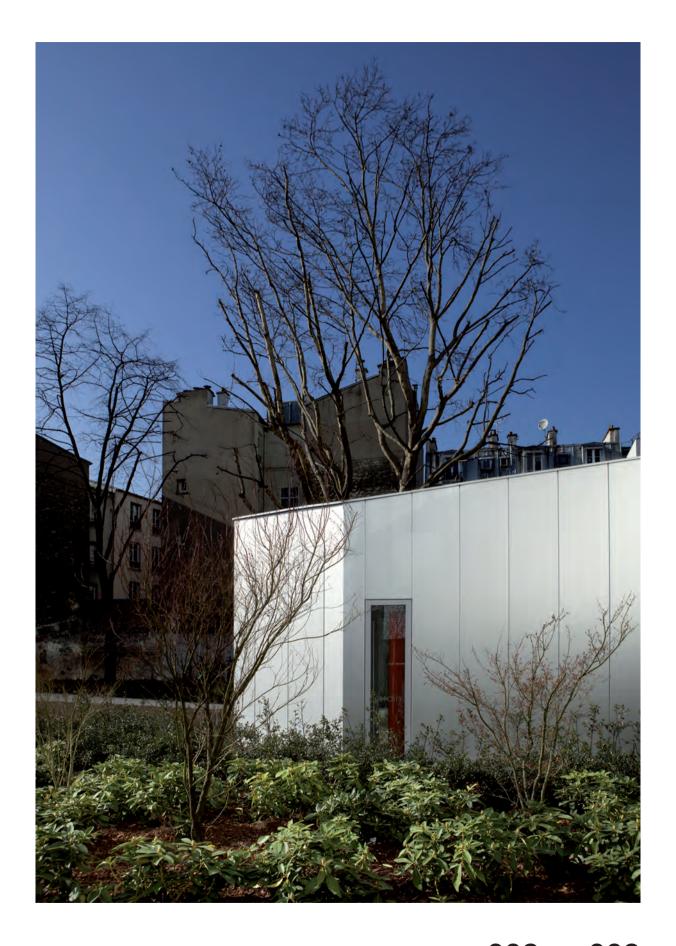
Nommée au prix d'architecture de l'Équerre d'argent 2011 Un foyer de jeunes filles a été ajouté de manière brutale à la fin des années soixante au domaine de la Fondation Eugène Napoléon. Cette œuvre de Jacques Hittorf en 1850 est une composition centrale régit par un axe de symétrie faisant de la fondation un domaine autonome refermé sur ses cours successives.

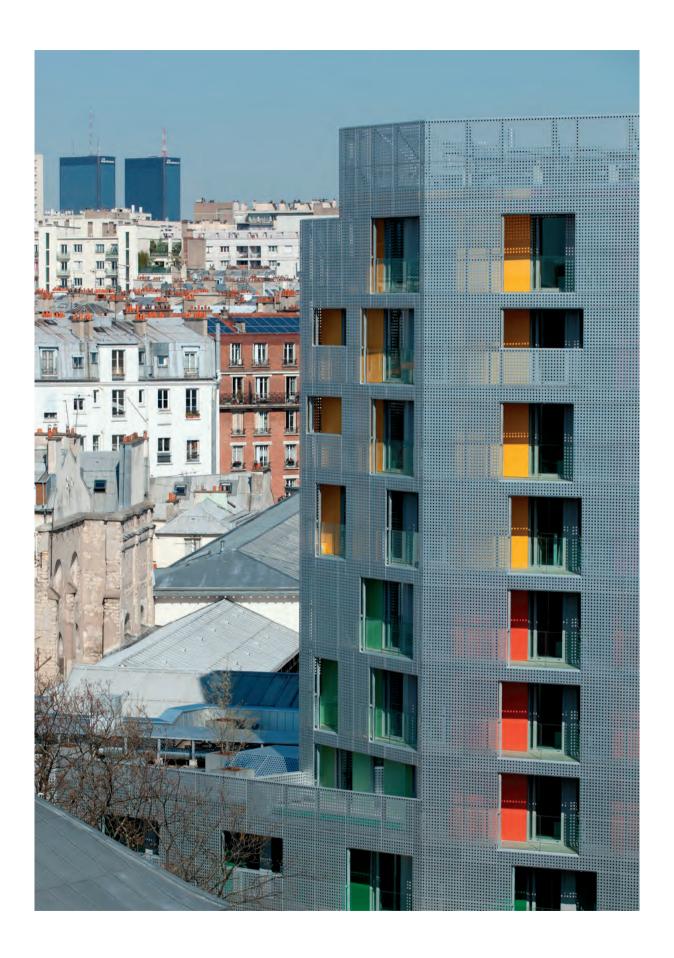
Le projet de restructuration propose une métamorphose du bâtiment existant en l'englobant avec les extensions dans une nouvelle

Résidence de jeunes travailleurs Denis Diderot



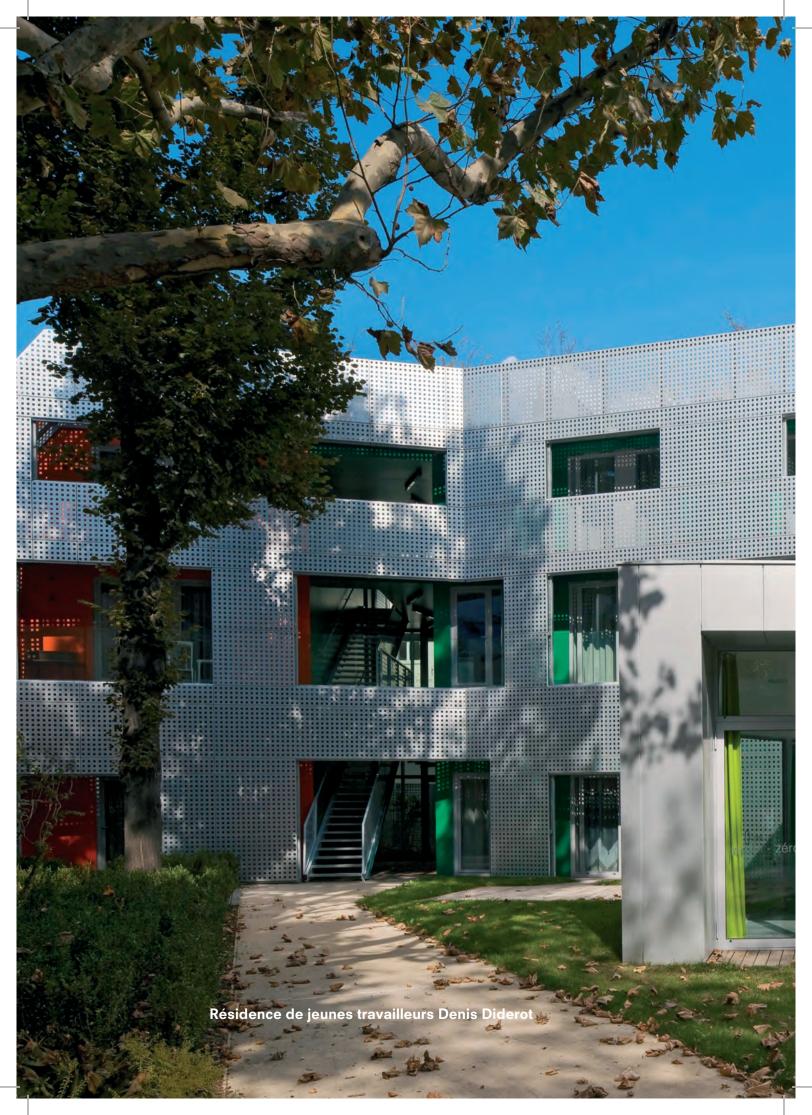


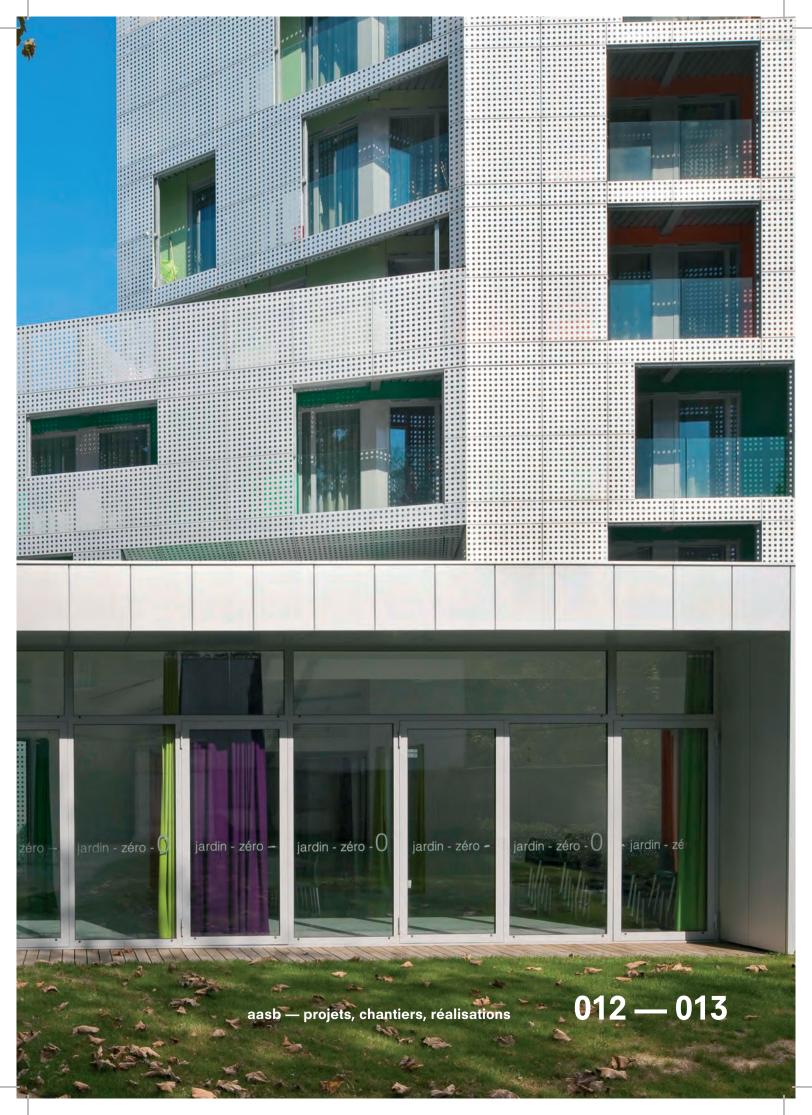


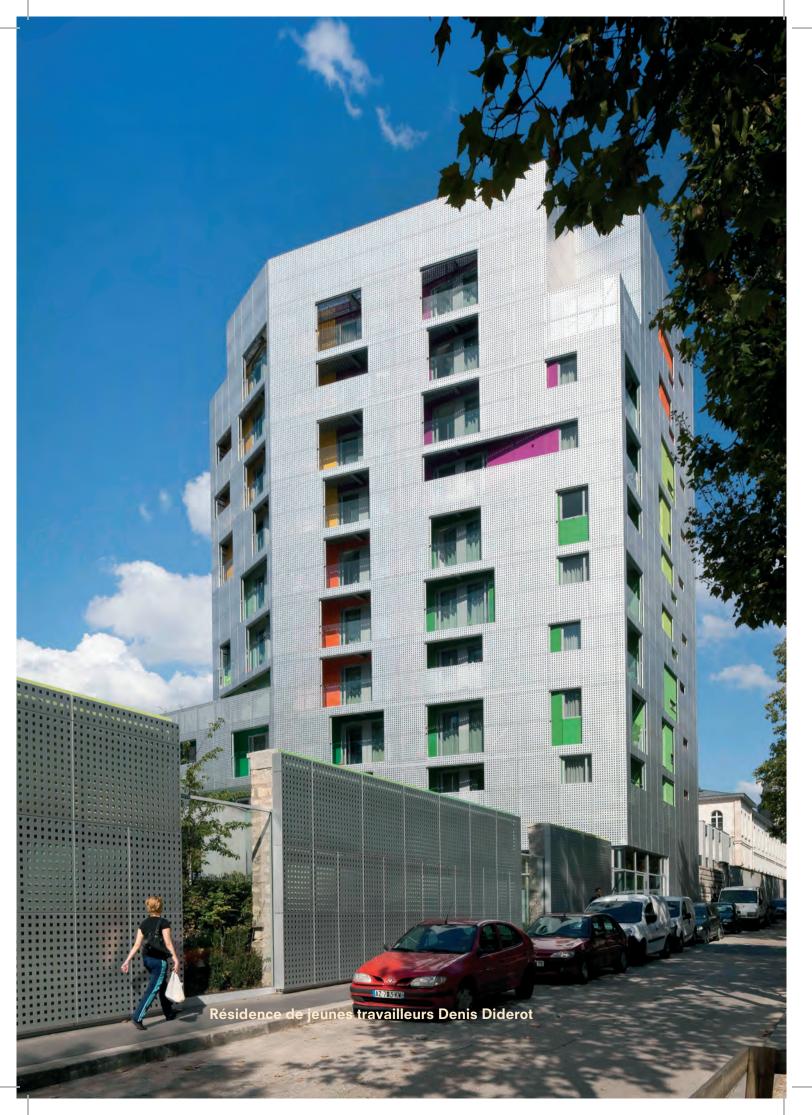


Résidence de jeunes travailleurs Denis Diderot



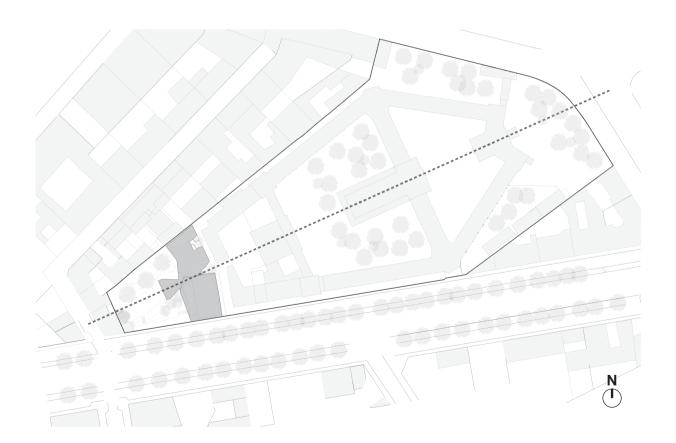






géométrie. Il rétablit le système axial de la fondation. Il opère des brèches dans le mur et ouvre le jardin sur le boulevard. L'enveloppe, en aluminium anodisé, dessine un volume unique, sans registres architecturaux. Le métal renvoie la lumière et la résidence prend les nuances du ciel parisien.

La salle polyvalente se place sur l'axe de symétrie, point final de la composition de Hittorf.
Le long mur sur le boulevard a été percé pour laisser voir le jardin de rhododendrons.

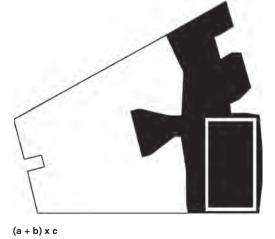




Les extensions greffées sur l'immeuble existant ont été montées en charpente métallique pour la rapidité de construction, la réduction des nuisances en site dense, la lisibilité des interventions, la liberté des agencements et leur flexibilité future.

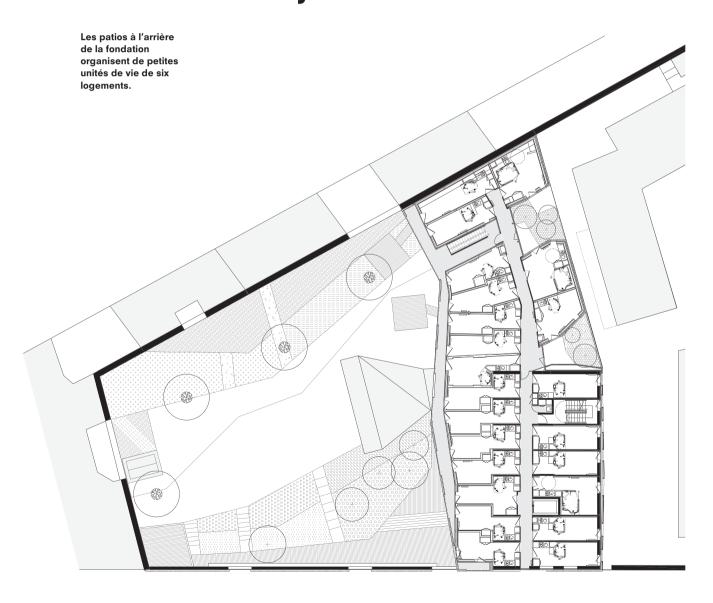


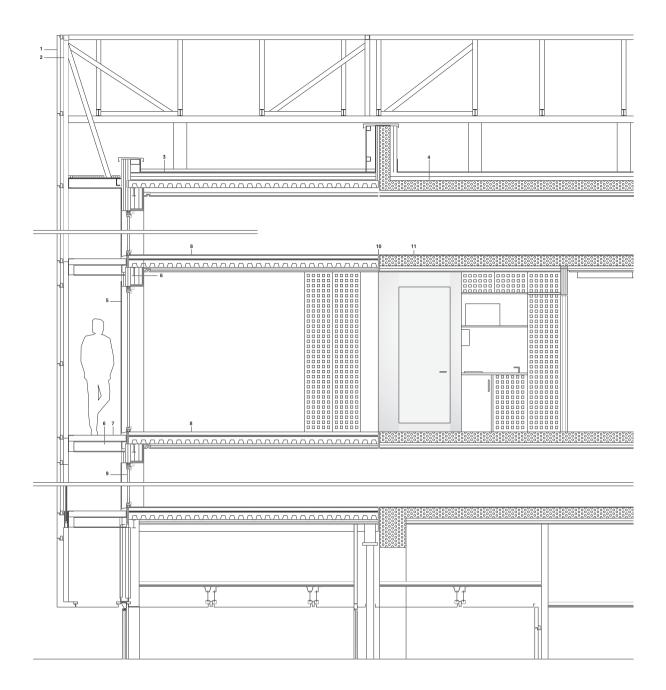




a. Existant b. Programme c. Contexte

La façade ouest déposée, une première extension à l'ouest a épaissi le bâtiment avec des balcons communs sur le jardin. L'extension nord occupe la profondeur du terrain. Elle se plisse pour diriger les vues des chambres sur le jardin.





1 — Cassettes aluminium anodisé perforé 2 — Structure secondaire acier galvanisé 3 — Étanchéité multicouche; isolation thermique mousse rigide (120 mm); pare-vapeur; plancher collaborant: bac acier, chape béton 110 mm, isolation thermique 80mm, plaques de plâtre (2 x 13 mm)

4 — Structure béton existante (150 mm) 5 — Panneaux composites HPL laquées différentes couleurs; ossature secondaire aluminium; plateau aluminium EPN; isolation thermique (128 mm); plaques de plâtre (2 x 13 mm) 6 — Structure acier IPN 7 — Plancher collaborant: bac acier, chape béton (90 mm)

8 — Sol PVC; chape béton (50 mm); isolation acoustique (20 mm); plancher collaborant: bac acier, chape béton 110 mm; isolation acoustique (52 mm); plaque de plâtre coupe-feu (18 mm) 9 — Fenêtre aluminium; double vitrage 10 — Joint de dilatation

vitrage
10 — Joint de dilatation
entre extension et
bâtiment existant

11 — Sol PVC; sol béton existant (160 mm); isolation acoustique (72 mm); plaque de plâtre coupe-feu (18 mm) Le logement est un travail sur la dilatation de l'espace minimum, la série et la répétition. Le décalage de la structure acier par rapport aux refends béton, dans les logements à l'ouest, crée deux lieux, celui des services à l'entrée, celui du séjour vers la fenêtre.





Résidence étudiante MY Marguerite Yourcenar

Zac centre urbain, Évry, 91

190 logements étudiants / apprentis, 10 logements chercheurs, 2 logements de fonction

Maîtrise d'ouvrage: groupe 3F/Crous Équipe de maîtrise d'œuvre: aasb, Snc Lavalin, Neveux-Rouyer paysagiste Mission de base Surface Shon: 5700 m², 800 m² de jardin Coût: 10 M € ht Certication: H & E profil A, label BBC

Livraison: 2011

_

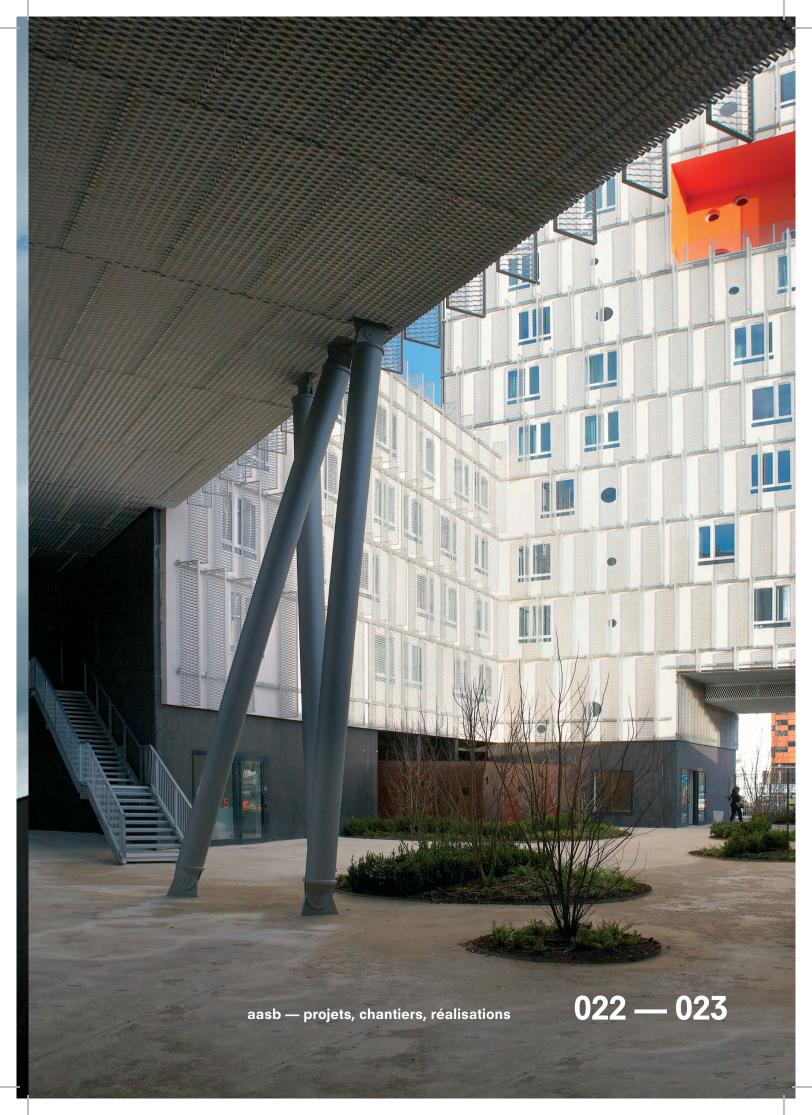
1er prix «qualité environnementale des constructions» du Grand prix 2009 des Villes d'IDF (construit) La résidence étudiante, Marguerite Yourcenar de 202 logements complète l'îlot de l'université de 1^{er} cycle. Dans un site en mutation, à la fois proche du centre et en lisière de ville, elle loge des étudiants, des apprentis et des chercheurs.

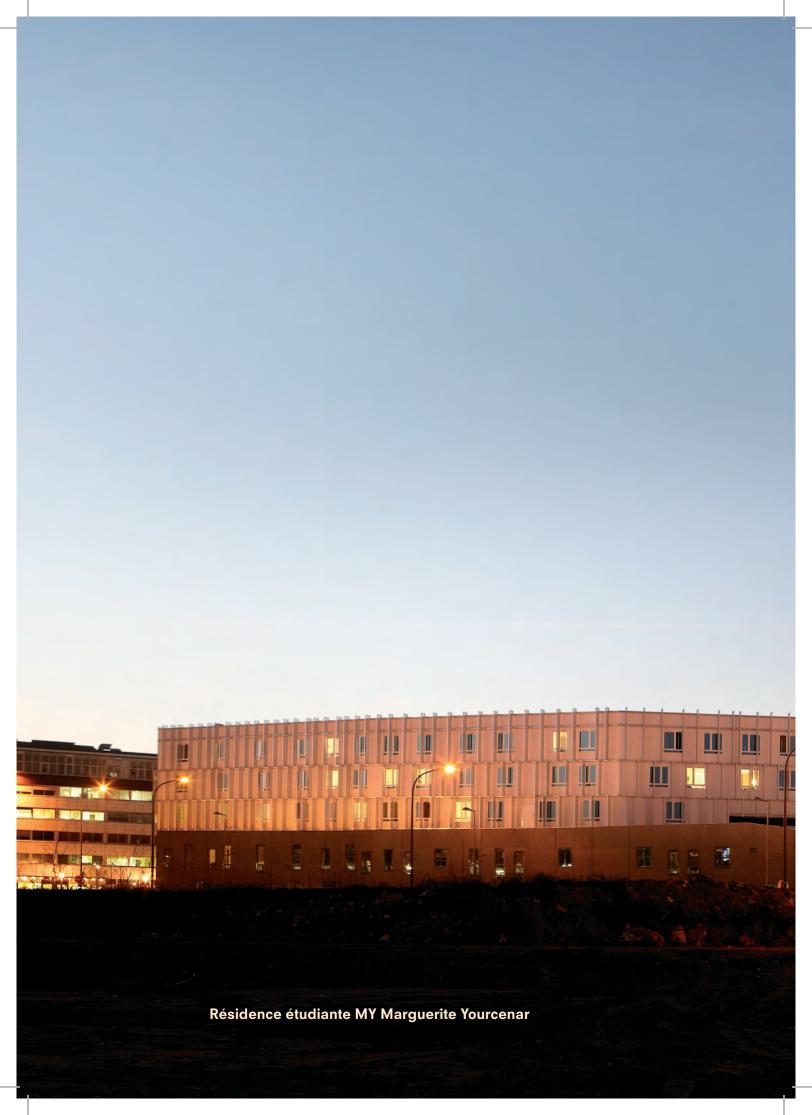
Le bâtiment répond aux questions urbaines, architecturales et d'usages par une même figure: un ruban qui se déroule du sol au ciel, s'enroule autour de la parcelle puis se développe en vertical dans le ciel d'Évry.



est

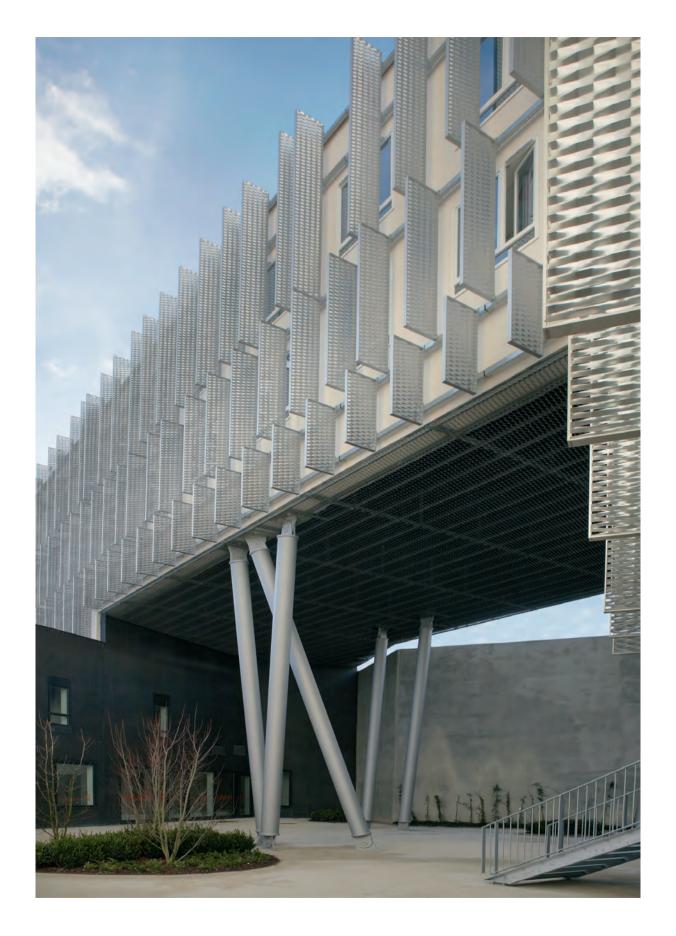


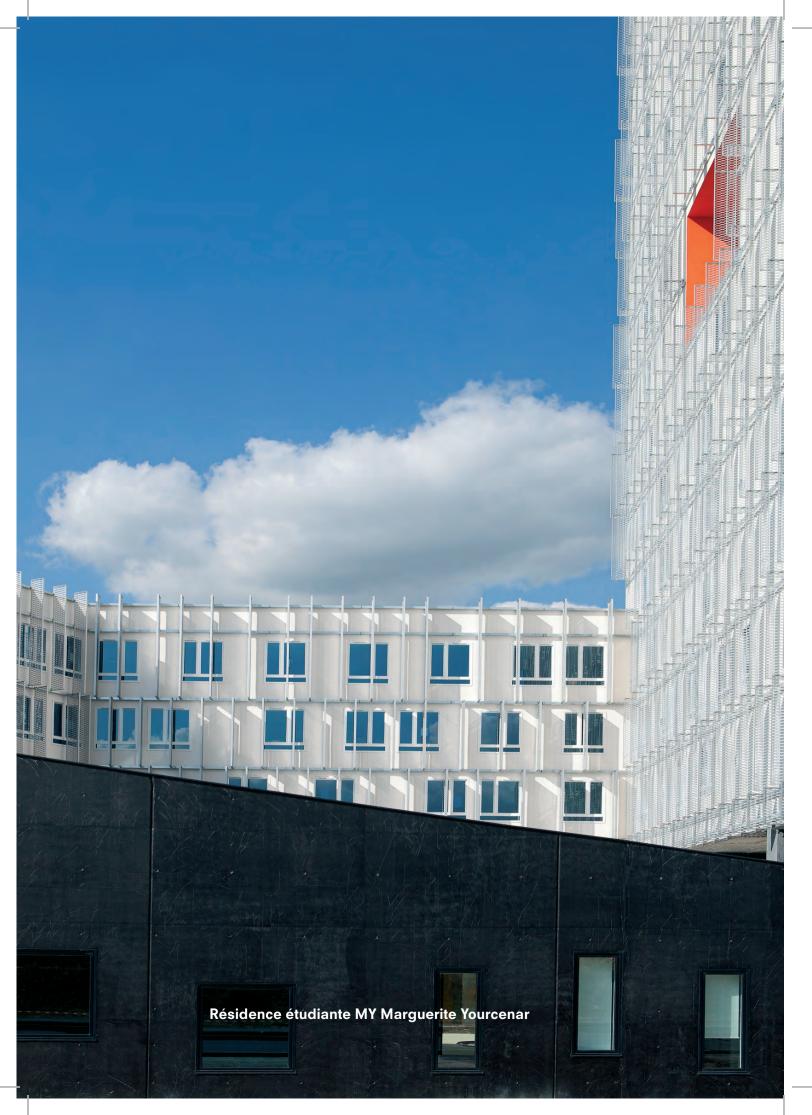








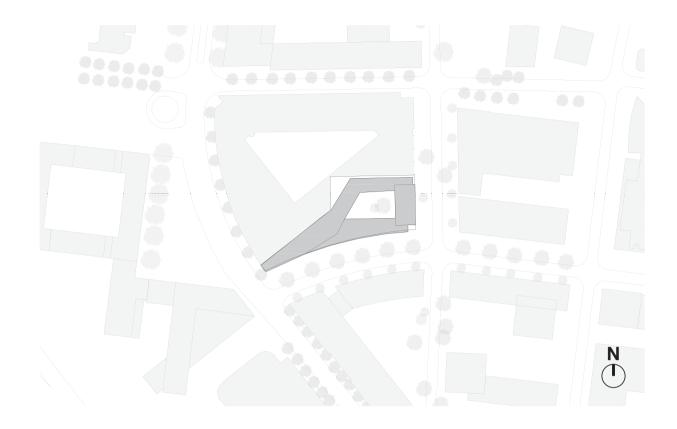


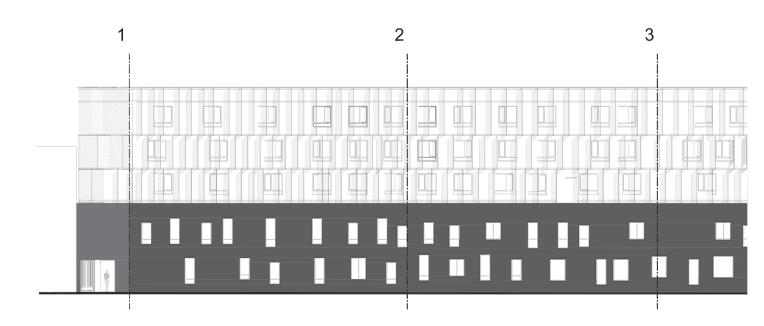


Elle génère un jardin en son centre et l'ouvre au sud.

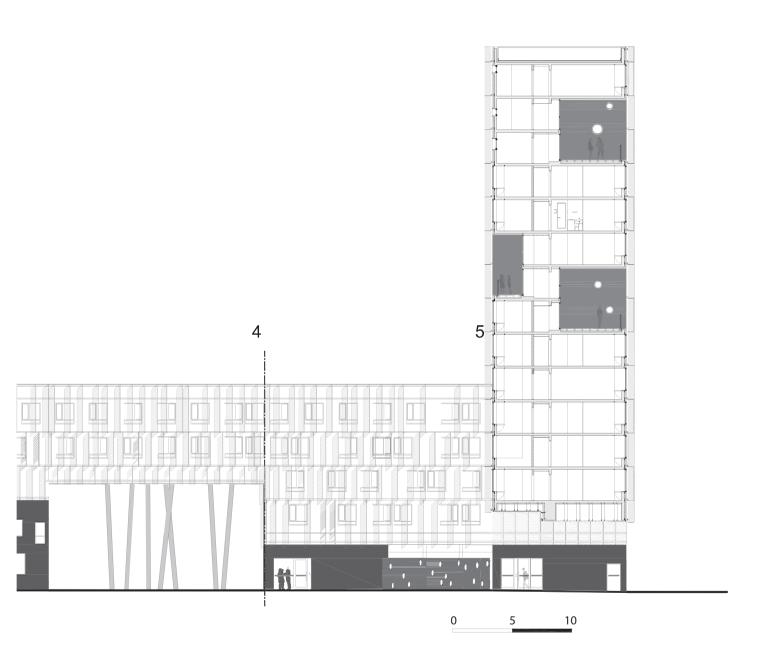
Les deux extrémités du ruban se rejoignent sans se toucher. La figure est ouverte, en tension, dynamique, ouvrant une diagonale à l'angle des rues. Elle actionne les rapports entre le sol, la rue, le jardin et la verticalité.

Le socle en béton noir texturé ancre le bâtiment dans le sol. Lieu de jonction avec l'espace public, il montre les activités de la résidence: hall, salles de réunions et de travail, salon... L'enveloppe contenant les logements se déroule avec les panneaux en aluminium déployé anodisé posés en drapeau. Ils reflètent le ciel et renvoient ses lumières. Les loggias ouvertes dans la tour trouent le bâtiment jusqu'à la circulation centrale



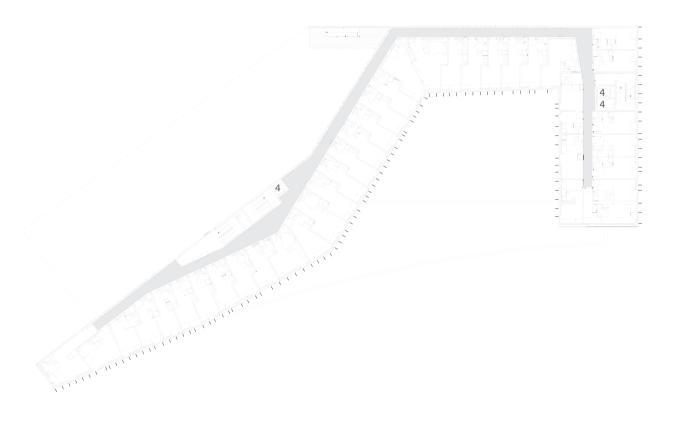


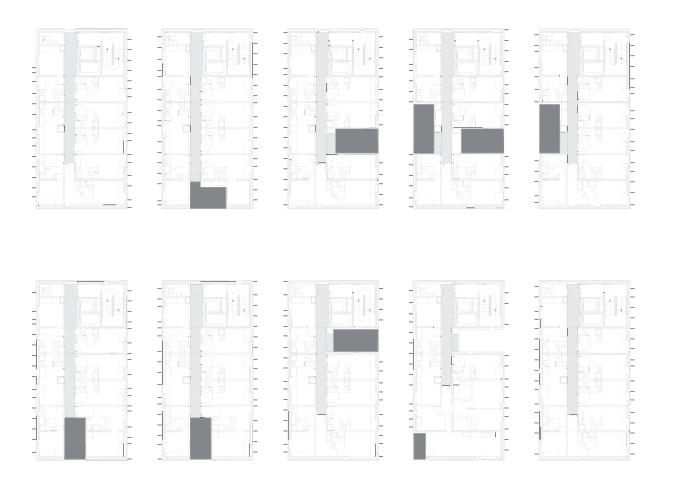
La tour soulevée met en scène la trouée sur le jardin. Tous les étudiants entrent là, c'est le lieu de la rencontre, du croisement, du mouvement. On y trouve les vélos, les espaces communs et la laverie automatique.



qu'elles éclairent et colorent. Les étudiants s'y retrouvent, avec des vues spectaculaires sur la ville et le grand paysage urbain.

La résidence étudiante traite du logement minimum, de l'unité et de la série. Travaillé dans sa profondeur, le logement offre deux lieux, celui des services à l'entrée et celui du séjour vers la fenêtre.





Le placard et le bureau ont été intégrés dans l'épaisseur de l'enveloppe afin de libérer l'espace et travailler à la lumière.

La mécanique du décalage des parois dans le bâtiment mince est induite par la structure qui porte en façade. Elle rend la partition libre et anticipe les évolutions futures.

Macrolot E10.B2 Zac Clichy Batignolles Paris 17°

Ehpad de 100 lits, 18 logements sociaux, commerce

Maîtrise d'ouvrage: Paris habitat OPH, PBA aménageur Équipe de maîtrise d'œuvre: aasb, Sibat, Franck Boutté Consultants, Batiss, **DBG** paysagiste Mission de base Surface: 6000 m², 1300 m² shon Coût: 14,47 M € ht Certication: H&E Profil A, option Performance et BBC Effinergie, Plan climat **Paris**

En chantier

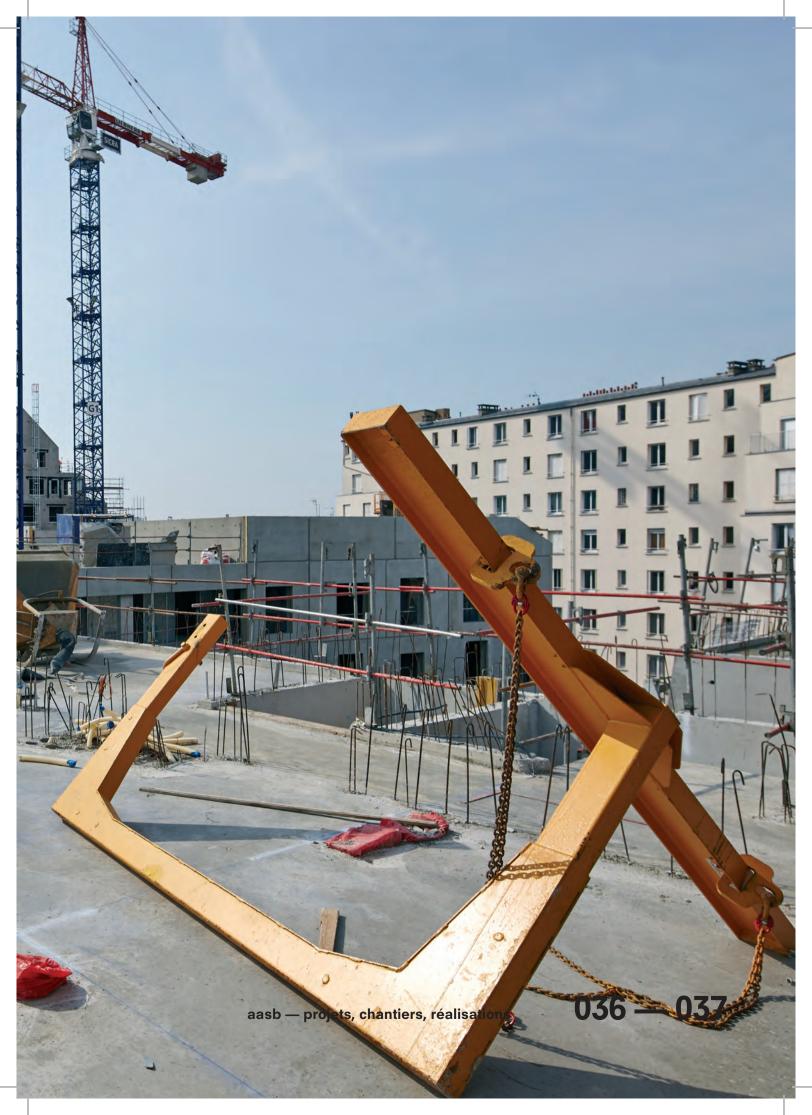
Le territoire de la Zac Clichy – Batignolles a été conquis sur la vaste emprise ferroviaire de la gare Saint-Lazare. Il transforme cette enclave en un nouveau quartier bâti autour du parc Martin Luther King et du nouveau TGI.

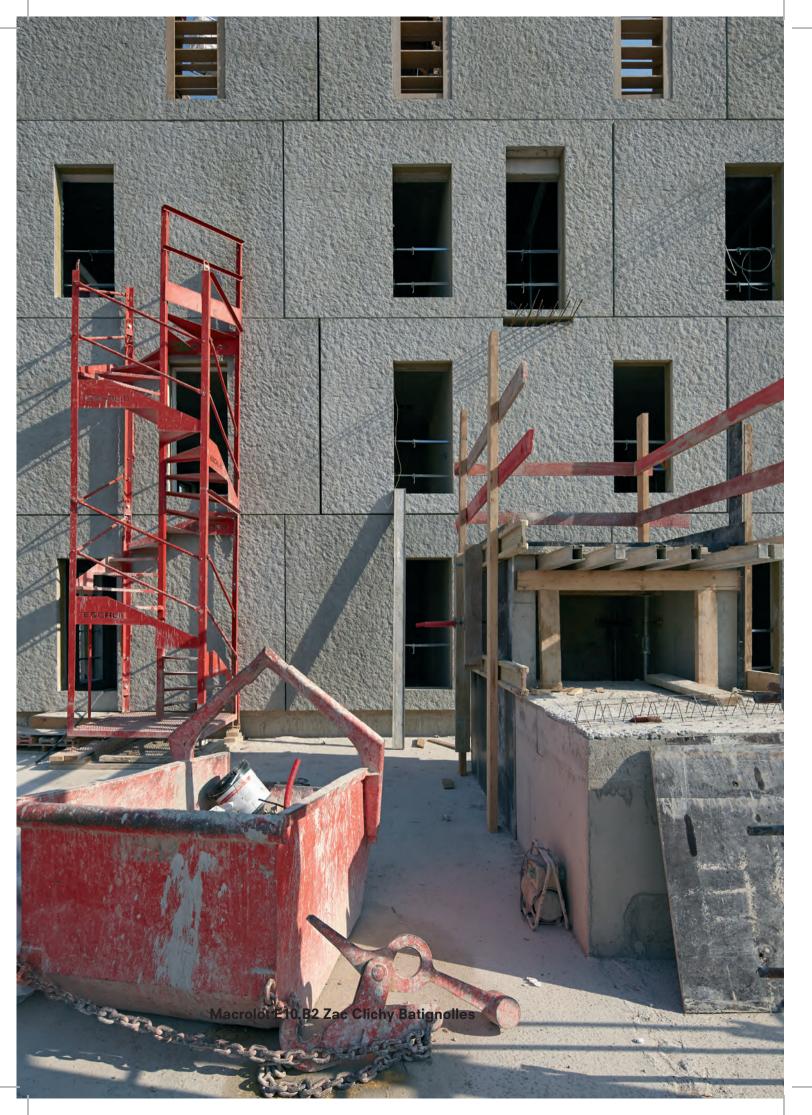
Le macrolot E10 est un programme mixte comprenant un Epahd, des logements, des activités et des commerces, avec un parking mutualisé. Il s'est fabriqué le temps du concours sous forme d'atelier entre les équipes d'architectes, Toa (E10B1), Maast (E10A) et aasb (E10B2).

Macrolot E10.B2 Zac Clichy Batignolles







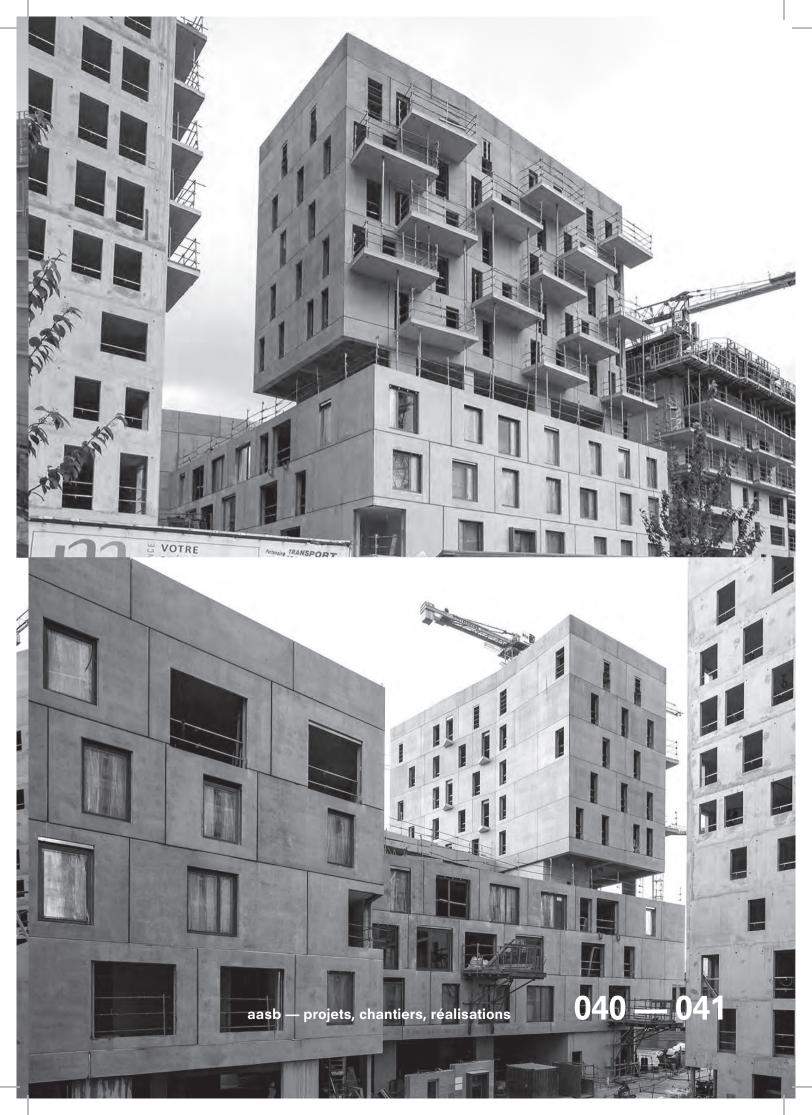


1. Jacques Lucan, « Où va la ville aujourd'hui? » Formes urbaines et mixités, Éditions de la Villette. Il dépasse le périmètre de la Zac pour associer les constructions avoisinantes et la Framboisine, espace technique du parc, dans une figure « urbano-paysagère » ¹ insérée dans la ville. Le projet propose ainsi de résoudre l'équation: 1 + 1 + 1 = 1.

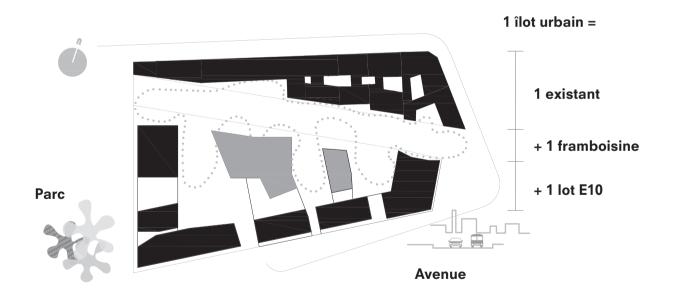
Le projet E10B2 s'insère entre les deux projets de logements, l'un vers l'avenue de Clichy, l'autre en limite du parc. Il ancre l'Ehpad sur les 4 premiers niveaux et pose au-dessus le volume différencié des appartements.

La construction utilise la préfabrication des pré-murs en parement lisse et menuiserie bois pour l'Ehpad, matricé avec châssis et volet en aluminium anodisé pour les logements.









Macrolot E10.B2 Zac Clichy Batignolles



Campus numérique et résidence étudiante

Nanterre, 92

Locaux d'enseignement, ateliers, amphithéâtres, 130 studettes étudiantes, lieux de vie

Maîtrise d'ouvrage:
Auvence, Epadesa
aménageur
Équipe de maîtrise
d'œuvre: aasb, EVP,
Cap Ingelec, Franck
Boutté consultants,
Batiss, Gamba
acoustique
Mission de conception
avec suivi architectural
Surface: 10 500 m²
Coût: 21 M € ht
Certification: RT2012,
Bbio -30%

En étude

L'îlot talus à Nanterre est un terrain en délaissé bordé par d'importantes infrastructures ferroviaires. La nature est très présente sur le site mêlant les arbres, les rails et les cateners, créant ainsi un paysage spécifique: une forêt ferroviaire.

Le programme du campus numérique se positionne dans une dualité:

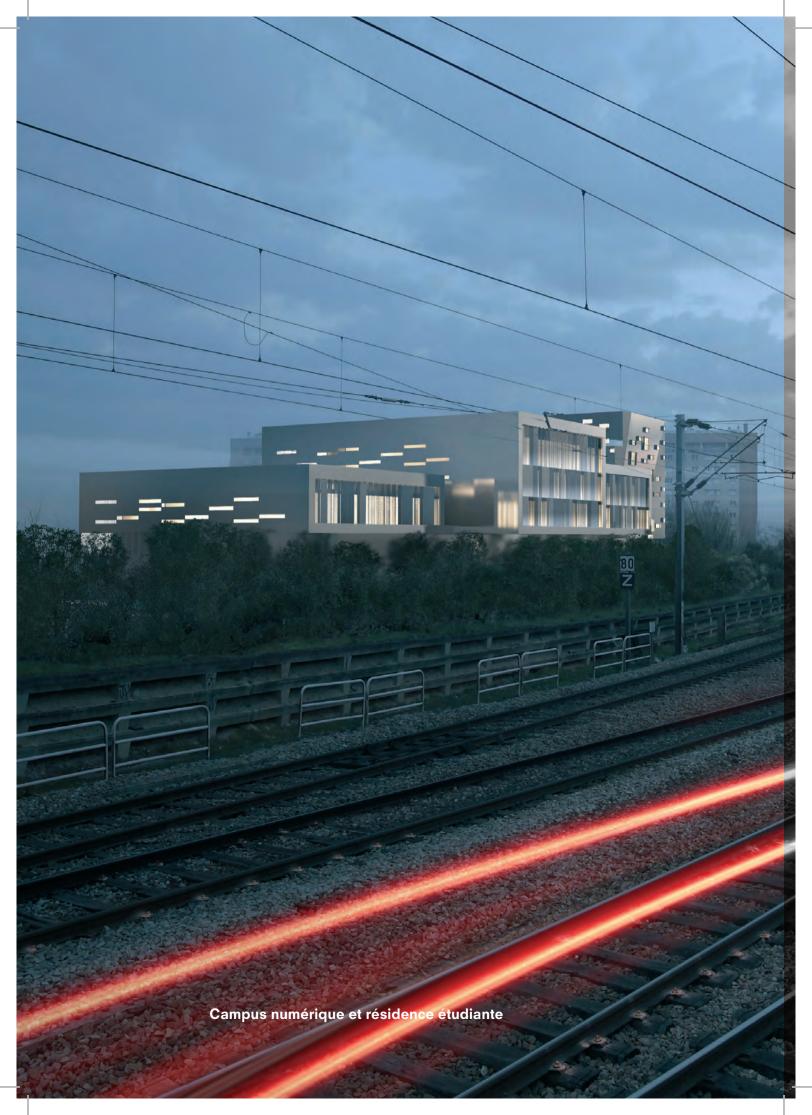
- nord/sud;
- circulation douce / paysage ferroviaire;
- ouverture / protection et annonce une urbanité à venir.

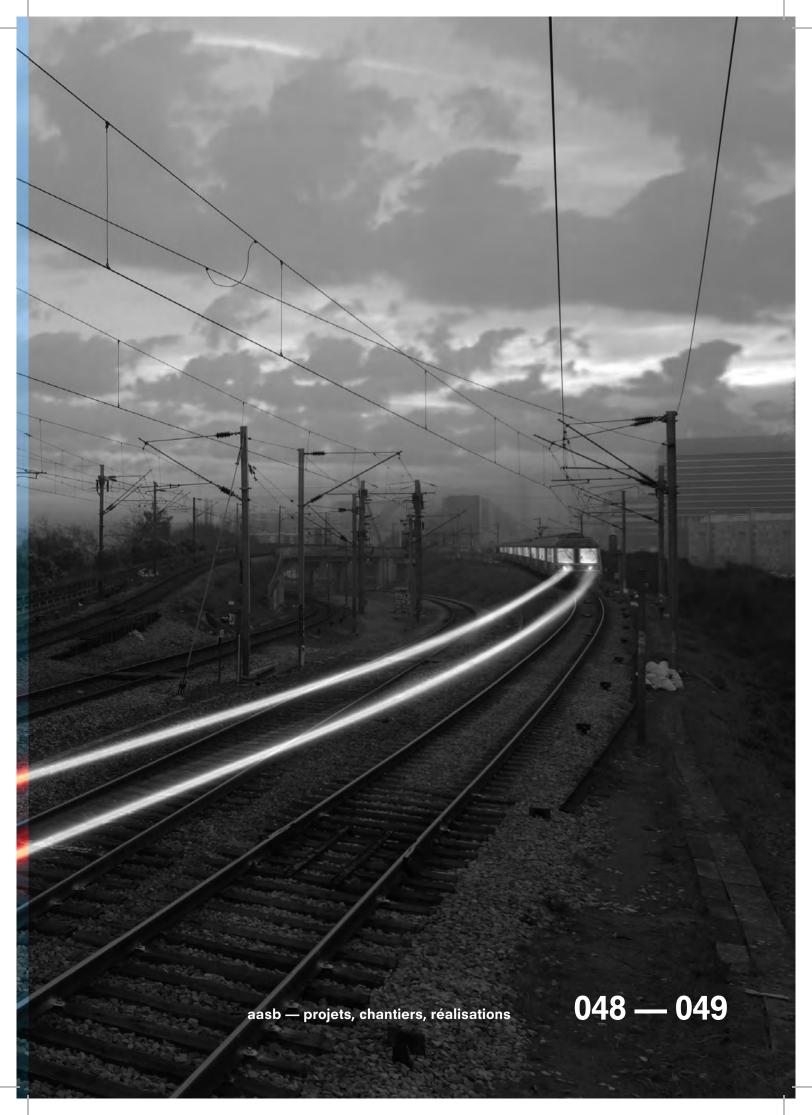
Campus numérique et résidence étudiante

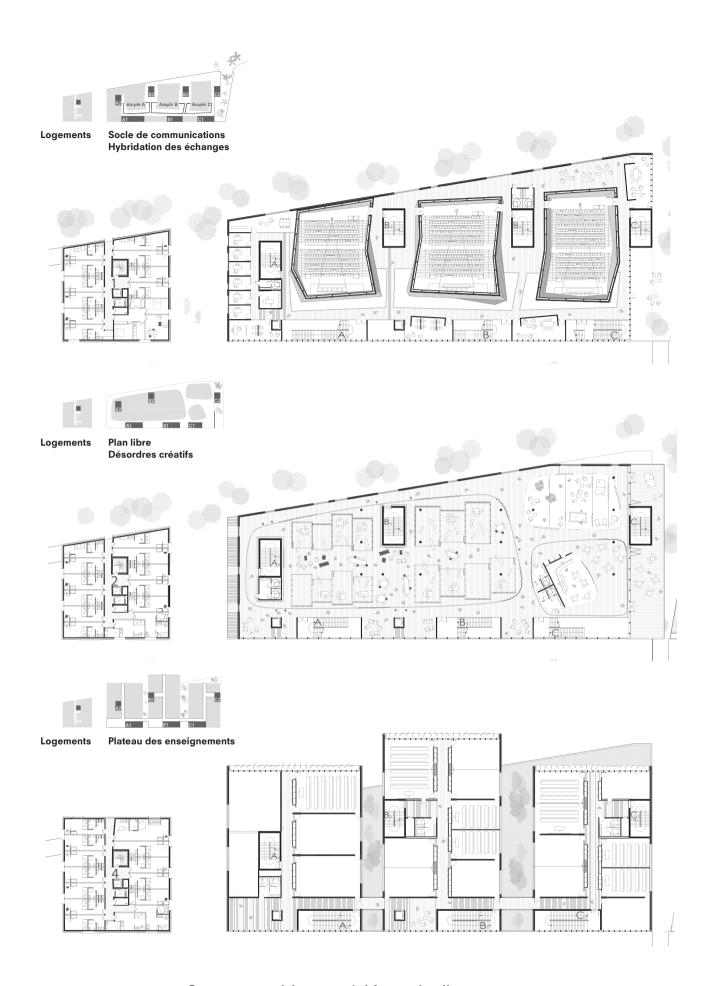












Campus numérique et résidence étudiante

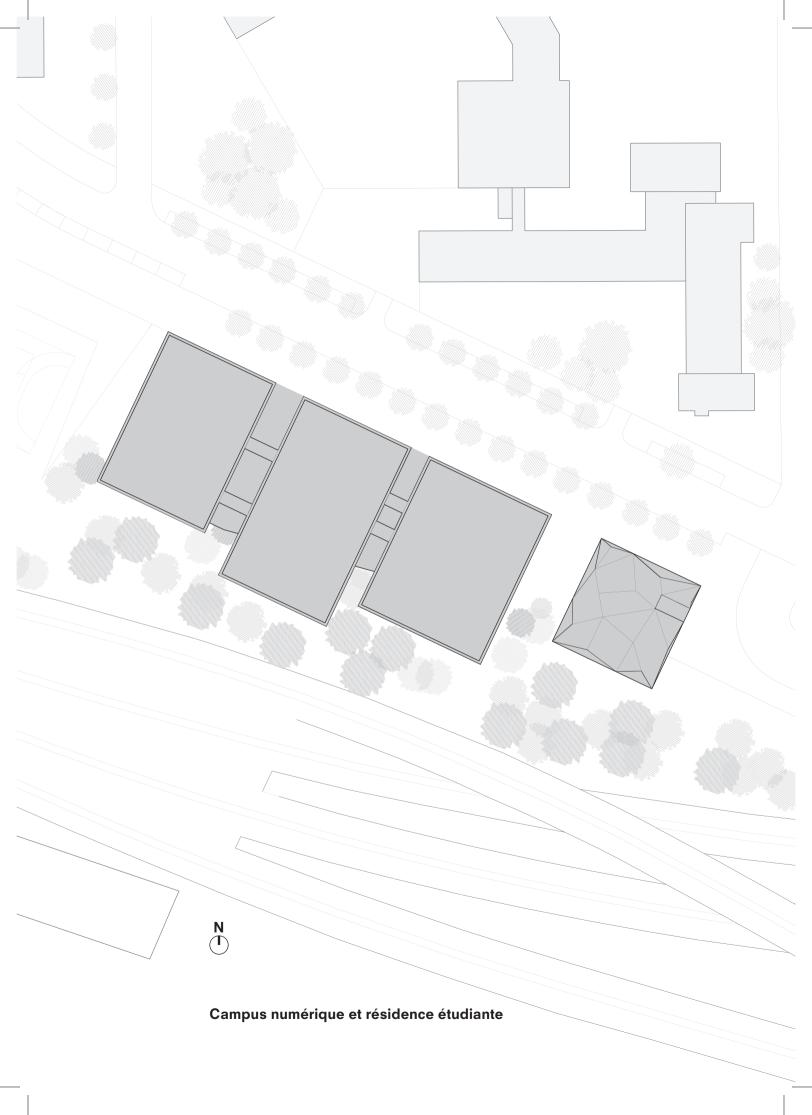
Le socle des communications rassemble 3 niveaux de bureaux et d'amphithéâtres dans un seul volume ouvert sur la rue Anatole France. Destiné aux communications externes et internes, aux conférences et cours magistraux, il mélange tous les publics.

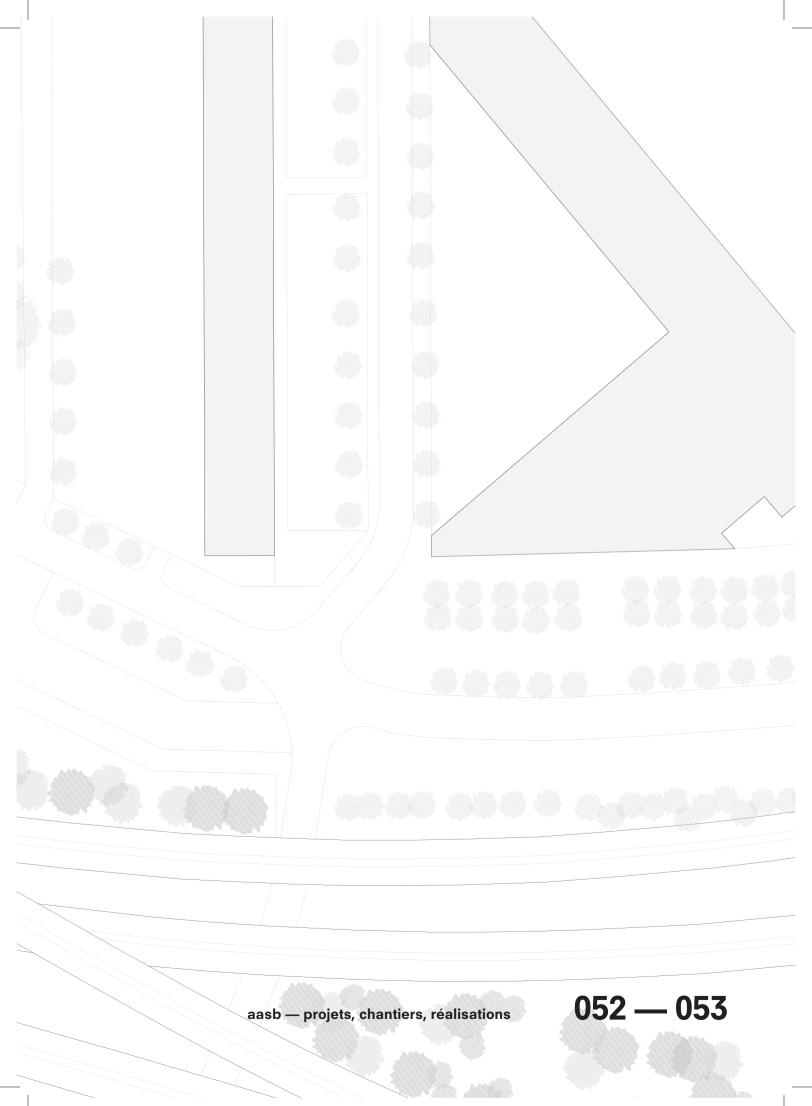
La façade sud est perçue dans la vitesse des trains. La façade nord ouverte, comme une coupe, sur la ruche en activité met en scène vers la ville les déplacements à l'intérieur du campus. Transparente, ouverte, l'architecture montre le projet pédagogique de l'école tout en l'inscrivant dans l'espace urbain en devenir.

Les désordres créatifs se déploient sur un plan libre. Le plateau regroupe le souk numérique, la cafétéria, les lieux de détente et une grande terrasse.

Le bâtiment se dessine alors dans une dynamique favorisant la rencontre, l'échange de connaissances et leur partage. Il est structuré en strates correspondant aux entités du programme: communications, désordres créatifs, enseignements. Ces suites d'environnements définissent des manières différentes d'apprendre et d'interagir. L'objectif est de faciliter la circulation des savoirs faire, des bonnes

Les salles de cours sont regroupées en trois volumes compacts, plateaux d'enseignement liés par des passerelles.









Campus numérique et résidence étudiante

pratiques et des mises en situations.

Le parvis articule l'entrée au campus et le bâtiment de logements. Opérant une brèche au sud, il laisse pénétrer la lumière sur la rue Anatole France.

La petite tour de logements carrée – 21 x 21 m – compacte, dense, privilégie l'intimité et le confort des résidents.

Hôtel Résidence Montparnasse

150 chambres, lobby, salons, salle de sport, salle de petit déjeuner

— Maîtrise d'ouvrage: espaces ferroviaires - SCI EF2R (filiale SNCF) Équipe de maitrise d'œuvre: aasb, OTE, Franck Boutté consultants, Gamba acoustique Mission de base Surface: 3 850 m² Coût: 10 M € ht Certication: BBC

En chantier

La cour Vaugirard est un envers de la ville parcouru par les trains. Elle révèle le «fleuve ferroviaire», site ouvert sur la brillance des rails en acier et les rives de part et d'autres. Elle attend un scénario urbain qui n'est pas encore écrit. Le projet se pose sur la dalle de couverture des trains en partance, hall 3 de la gare Montparnasse. Il regarde vers la ville et assemble dans une même figure et un même espace visuel, l'urbain et les infrastructures.

Le mode constructif reprend les nombreuses contraintes acoustiques et vibratoires liées au monde ferroviaire.

Hôtel Résidence Montparnasse

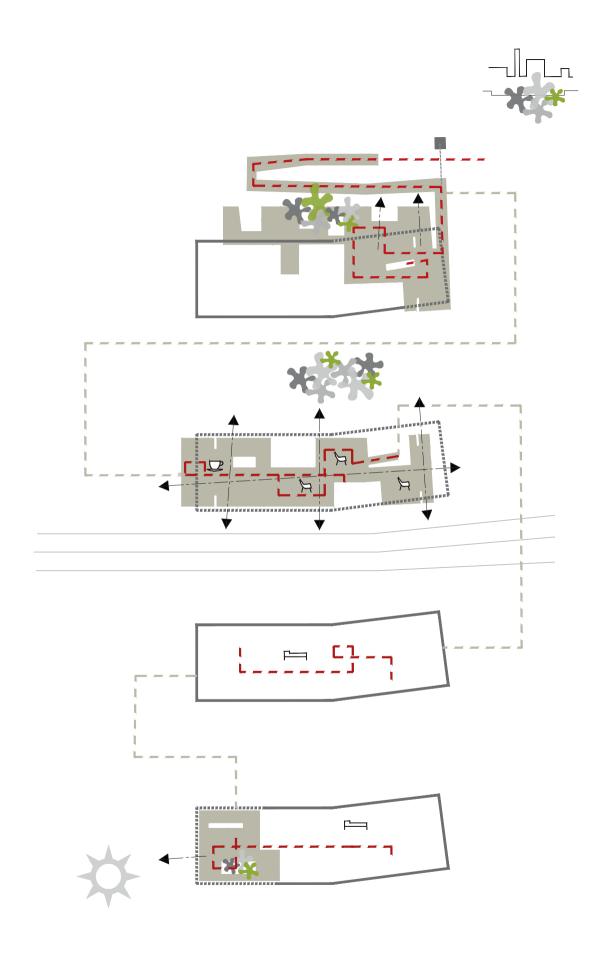






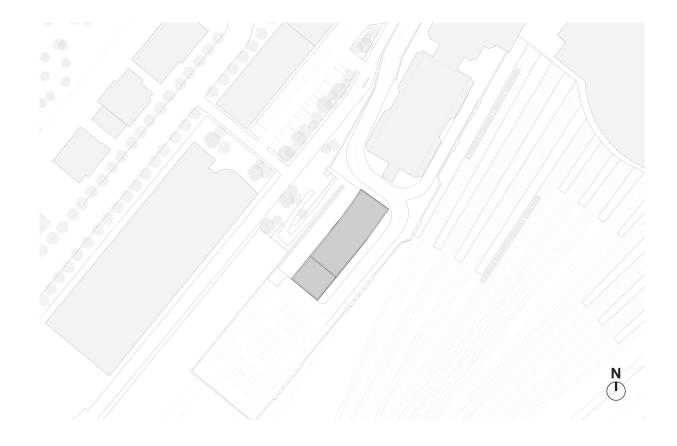


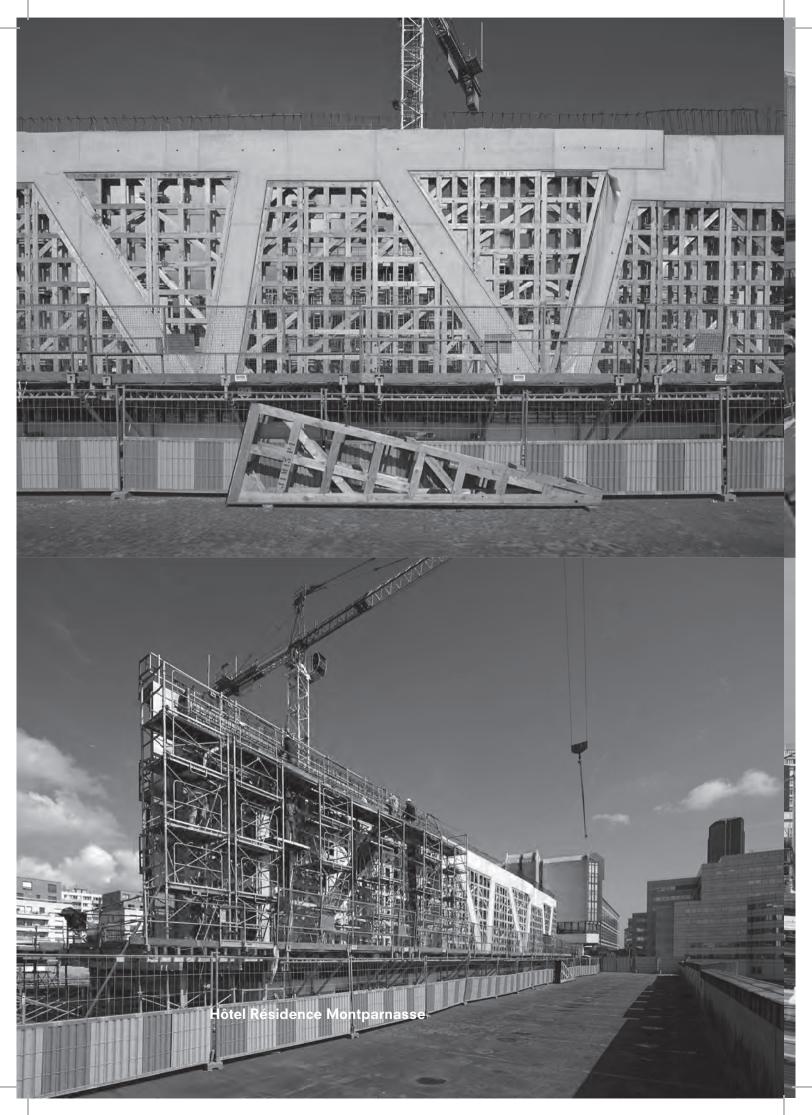
058 — 059



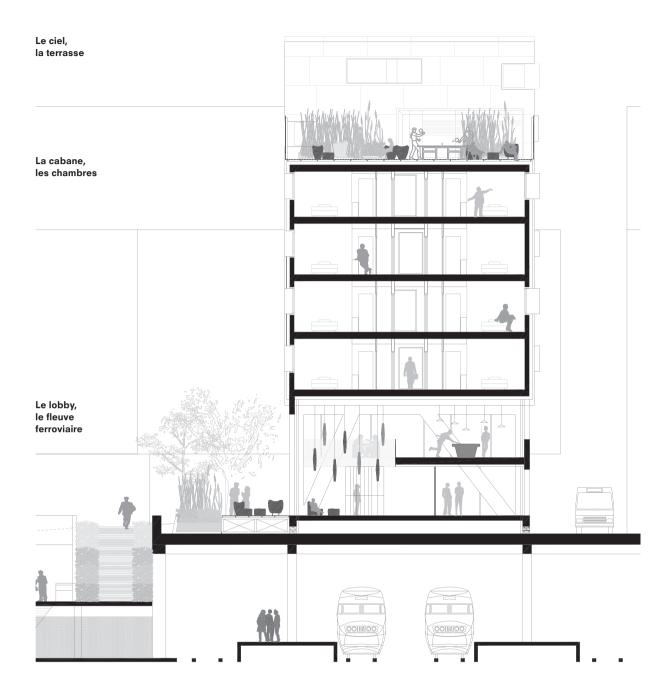
Hôtel Résidence Montparnasse

Le projet est une « boite » en béton callée sur la mesure des quais, définissant des plateaux libres, sans structures intermédiaires, flexibles et transformables de 13 m de portée. Au niveau du lobby, les charges sont transférées par les poteaux en V s'appuyant sur les voiles construits au milieu des quais par l'intermédiaire de plots antivibratoires









Une grande terrasse s'ouvre au ciel, hors la ville, hors les rails et les bruits de la gare.
Ce « creux » permet au ciel et au paysage de s'inviter dans le projet.

Les chambres s'installent dans le volume protecteur perché au-dessus des voies et dominant la ville. La cabane renvoie à l'intimité des chambres. Les percements en longueur, dynamisent le volume et lui donnent une échelle, celle d'un bâtiment habité, dans la ville.

Le lobby en double niveau regroupe les services offerts aux voyageurs et opère la jonction structurelle entre les niveaux supérieurs et la dalle. Niveau de transit, de croisement, d'activités, entre la ville et les chambres, il se lit comme une boite suspendue, glissée dans la structure, en transparence entre la ville et sur le fleuve ferroviaire.

Les trois éléments de l'hôtel: le lobby, la cabane, la terrasse, renvoient à un usage et à un paysage spécifiques.

Le volume des chambres, la cabane, en bardage inox, est un rappel du fleuve ferroviaire. L'inox capte les reflets des bâtiments, des végétaux, du ciel et des nuages et renvoie la lumière. Il dématérialise le volume et harmonise les perceptions depuis les deux rives habitées du fleuve ferroviaire, qui lui renvoie la brillance des rails.

Bureaux et ateliers de la direction du site Seine-Amont

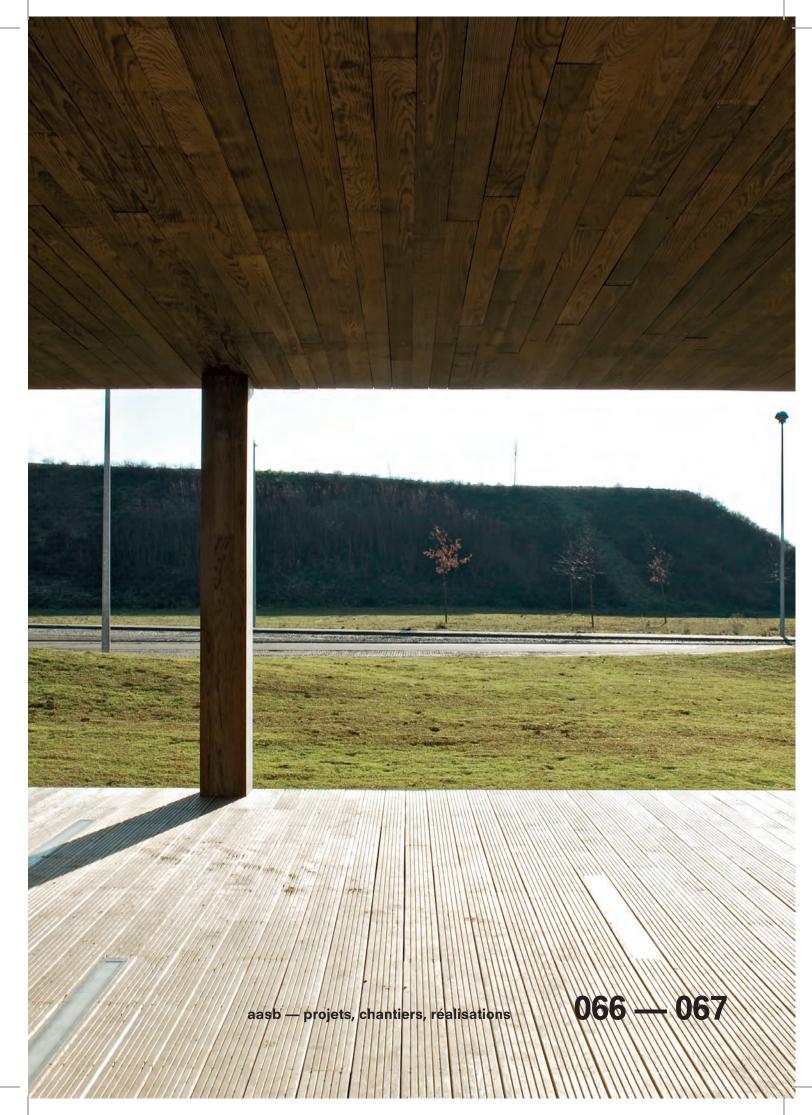
Bureaux, ateliers, et locaux de crise

Maîtrise d'ouvrage:
SIAPP
Équipe de maîtrise
d'œuvre: aasb,
Intégrale 4, NeveuxRouyer paysagiste,
HUCA – signalétique
Mission de base
Surface Shon: 2 740 m²
Coût: 6,2 M€ ht
Certification:
démarche
environnementale

Livraison: 2008

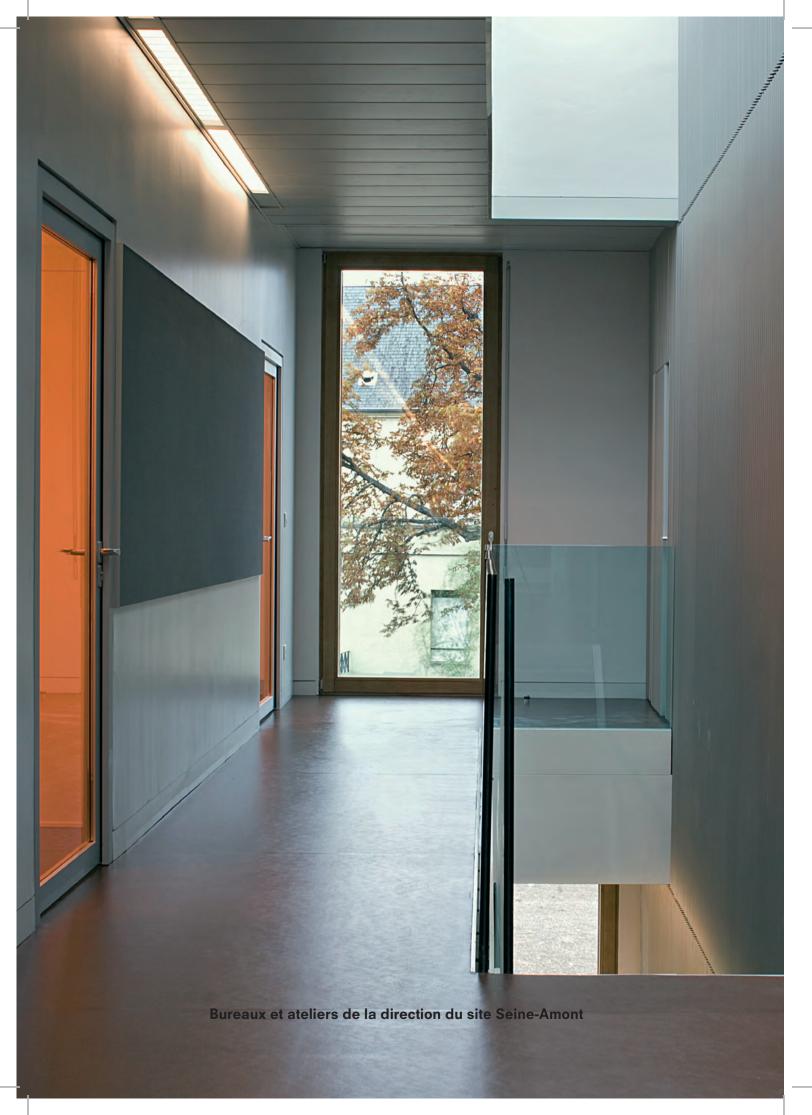
Le site industriel d'échelle territoriale du SIAAP à Valenton est bordé de nappes de réseaux ferrés et viaires, et composé de bassins de rétentions et de bâtimentsusine.

Le projet, décollé du sol inondable, marque l'entrée du site, cerné par un haut talus. Le soulèvement renforce la présence du bâtiment à l'entrée du site et le maintient hors crue.









Le parking, éclairé et ventilé naturellement, devient le support d'une signalétique en miroir, comme un reflet sur une surface liquide.

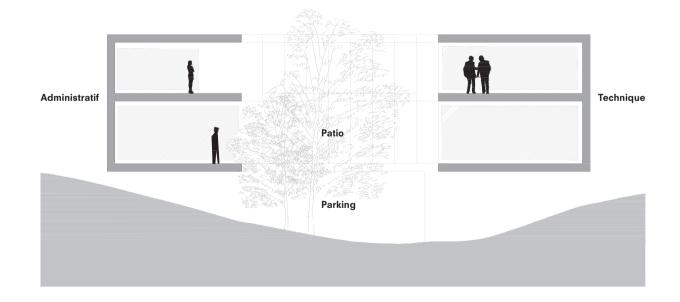
Le terrain modelé dans un jeu d'équilibre de remblais et déblais se nappe dans un mouvement continu intégrant des noues de plantes filtrantes, jusqu'au talus.





Le programme de bureaux et d'ateliers est intégré dans une même enveloppe en bois rétifié, les magasins étant regroupés dans une aile technique en aluminium anodisé.

Sur un même plateau se côtoient les bureaux et les salles techniques, favorisant les croisements et améliorant les conditions de travail dans une organisation moins rigide et moins conventionnelle. Au centre du dispositif, se placent les services mutualisés et le patio, élément de repère et de cohésion. Le patio perce le bâtiment et met en scène son soulèvement depuis l'intérieur. Il organise la transversalité et révèle les strates du projet. Entre ciel et terre, il est un morceau de paysage amené au cœur de l'édifice. Il régule l'air et la lumière naturellement et prend en charge le comportement atmosphérique du bâtiment.



École polyvalente Olivier Métra

Paris 20e

20 classes / ateliers / dortoirs, restaurant, centre de loisirs, salles de motricité, 2 logements de fonction

Maîtrise d'ouvrage:
Ville de Paris, SLA20
Équipe de maîtrise
d'œuvre: aasb,
Intégrale 4, NeveuxRouyer paysagiste
Mission de base
Surface Shon: 3 000 m²
Coût: 6 M€ ht
Certication: démarche
environnementale

Livraison: 2009

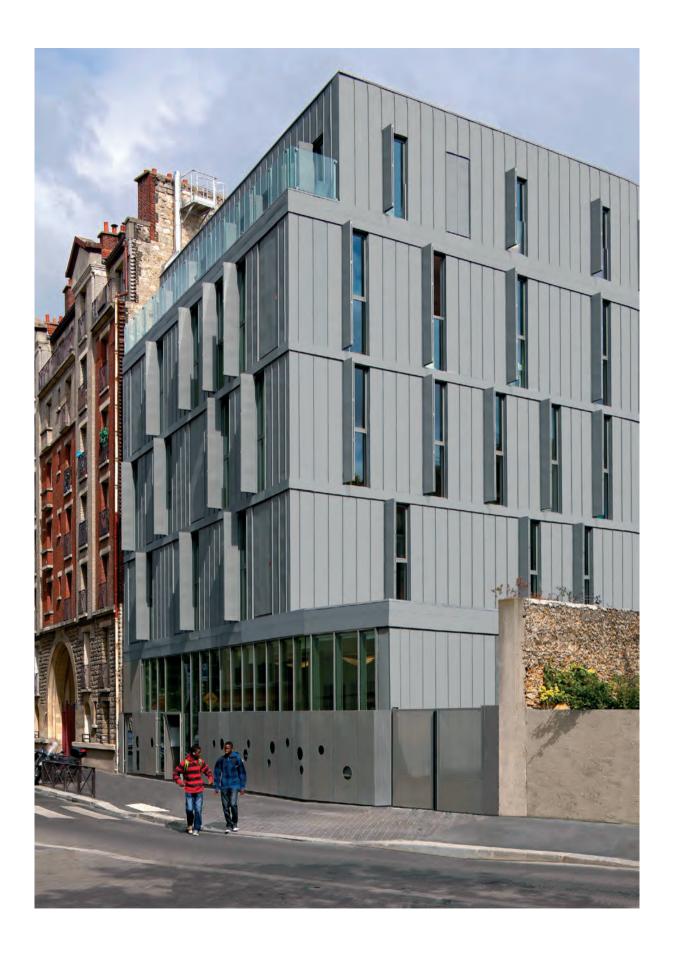
L'école Olivier Métra à Paris occupe une parcelle entre deux formes de logements opposés: HBM en brique des années trente et petites maisons privées avec leur jardin. Elle est surplombée par de grandes résidences récentes sur la colline de Belleville.

Dans ce terrain étroit et long, l'école polyvalente se pose dans la complexité du sol urbain déclinant un matériau unique, le zinc pré patiné à joint debout. Il unifie l'équipement et prend les tonalités particulières de Paris.

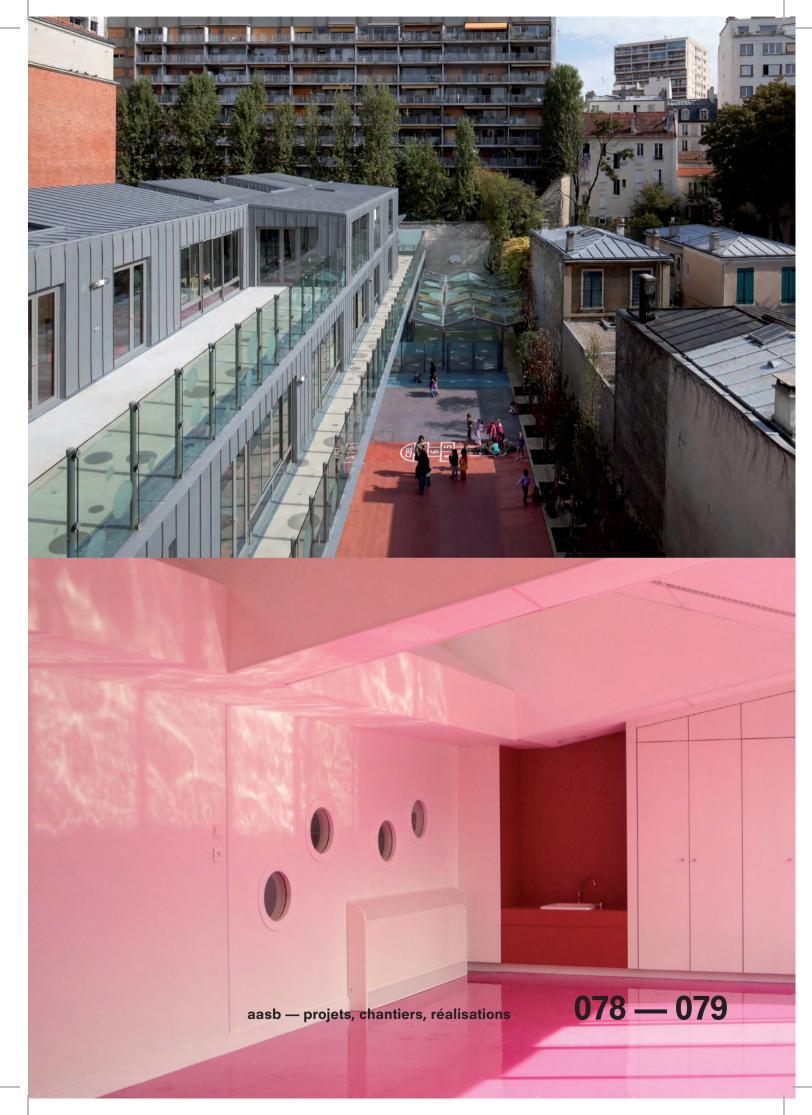


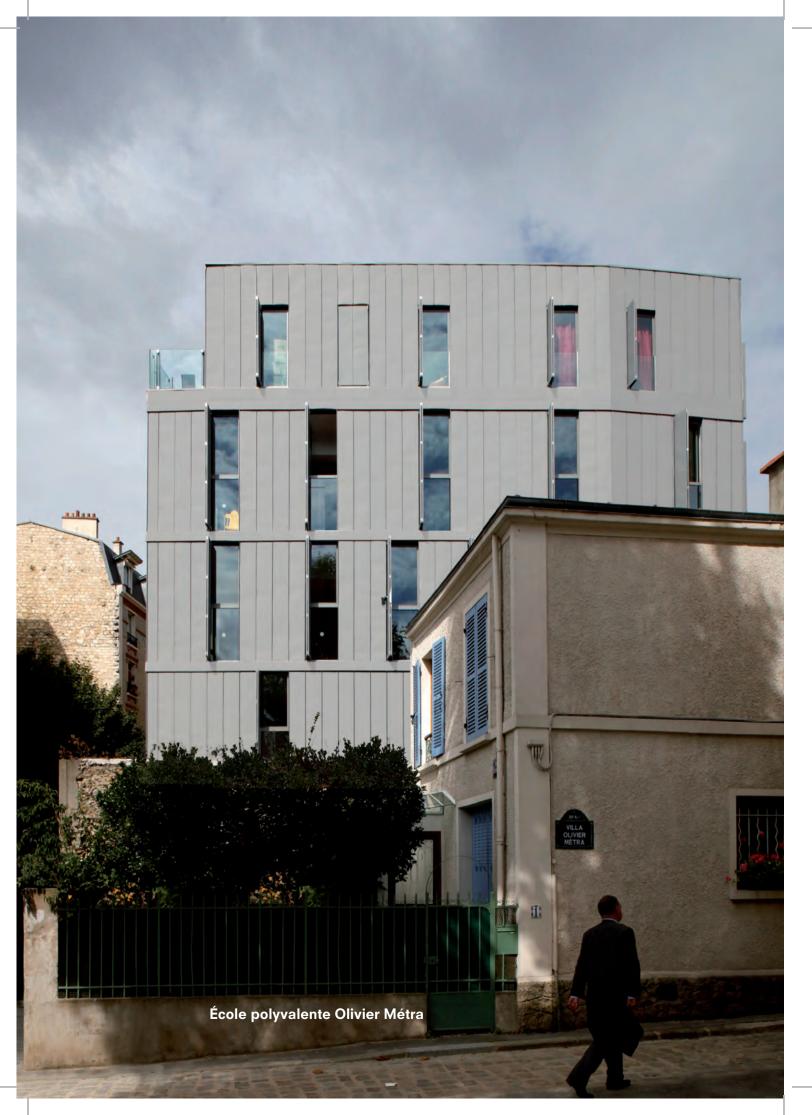






École polyvalente Olivier Métra

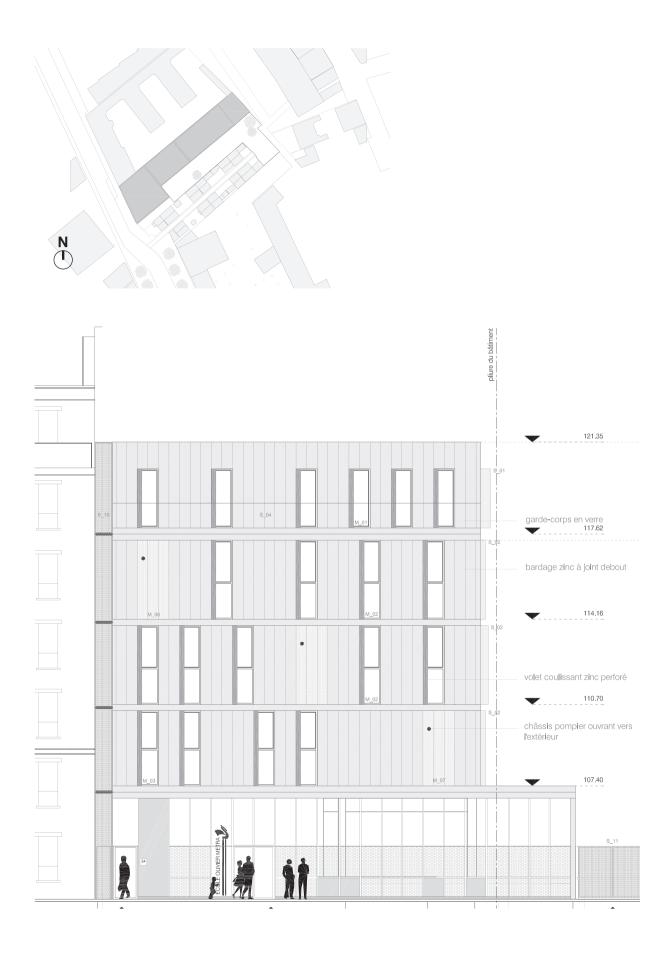




Conservant ainsi une neutralité dans le tissu faubourien hétéroclite, l'école dégage un espace structuré pour les cours de récréation et oriente les classes au soleil du matin.

Le bâtiment opère une brèche au droit des villas. Libéré du mitoyen, il se retourne en angle dans la courbe de la rue Olivier Métra. La lumière du sud se glisse dans la brèche, jusqu'aux cours de récréation.

Le dispositif d'entresol surélève le rez-de-chaussée et les cours de récréation installées dans la pente. Il met en scène l'entrée et permet d'éclairer les locaux de service en contrebas.



École polyvalente Olivier Métra



Résidence rue du Poteau

Paris 18^e

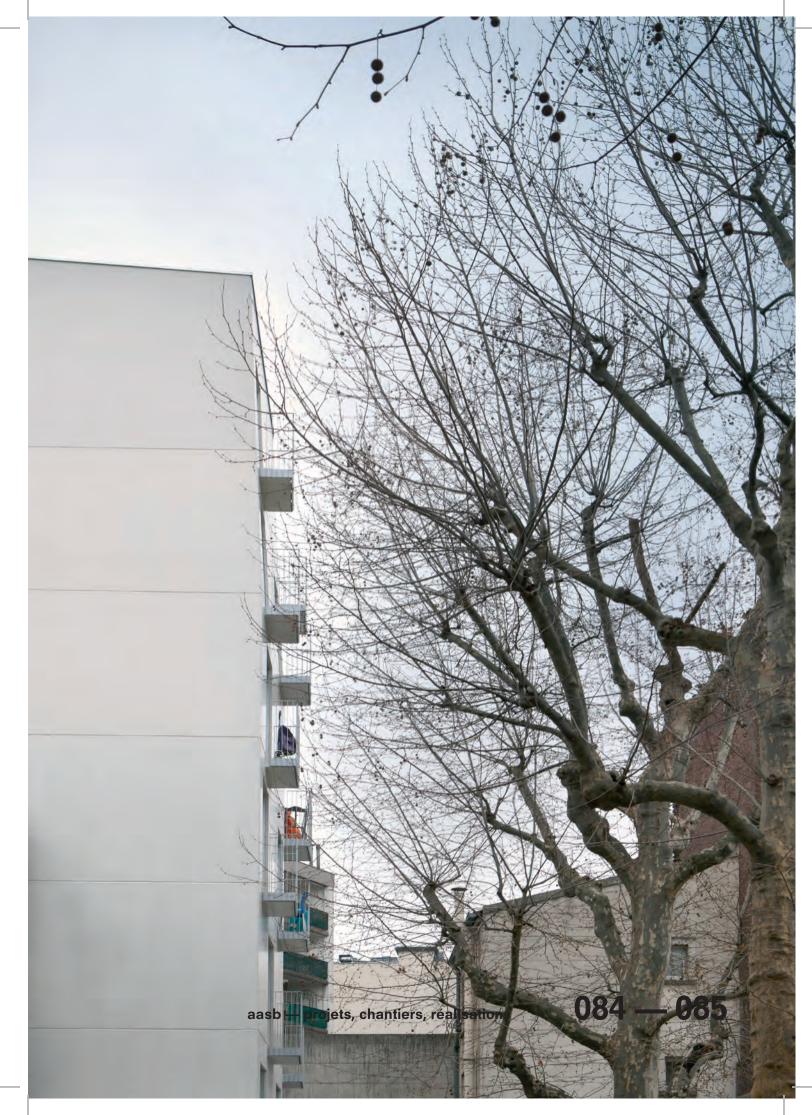
25 studettes, accueil, lieu de vie

Maîtrise d'ouvrage:
Semidep
Équipe de maîtrise
d'œuvre: aasb, Betom
Mission de base
Surface Shon: 740 m²
Coût: 1,8 M€ ht
Certication: H&E

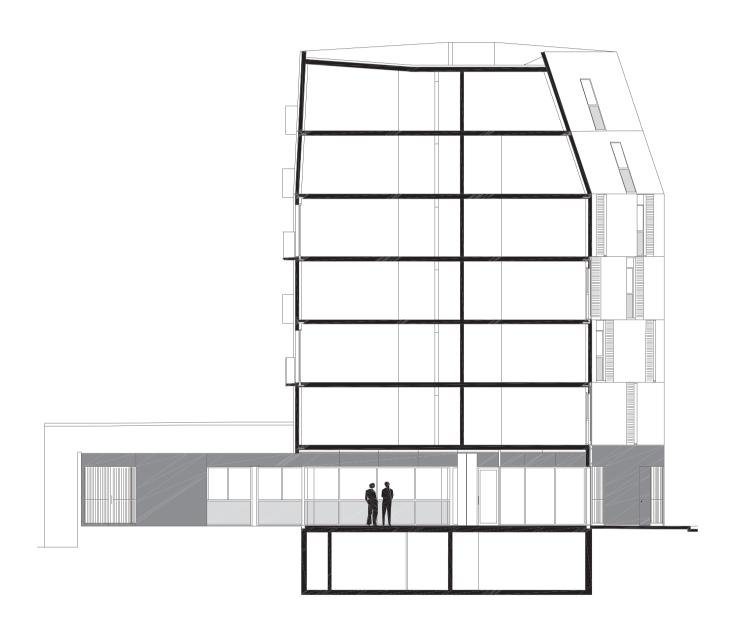
Livraison: 2010

Le bâtiment de logements de la rue du Poteau se glisse entre deux mitoyen. Il continue la ville intégrant les règles du tissu urbain faubourien et perpétuant le caractère de la ville dense.

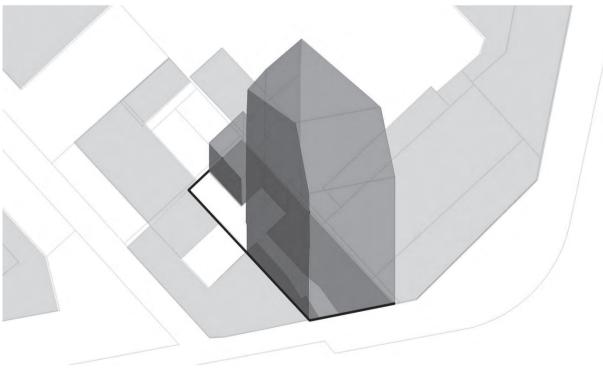
Il investit la profondeur de la parcelle, en déclinant le passage de la rue vers l'intériorité de l'îlot: seuil, porche, jardin. Les cours des propriétés mitoyennes se connectent dans une recherche d'espace, de lumière et de calme.











Résidence rue du Poteau



Maison des chercheurs et auditorium, Victor Lyon Cité internationale universitaire de Paris

Paris 14e

Restructuration du pavillion existant et construction d'un auditorium

Maîtrise d'ouvrage:
RIVP
Équipe de maitrise
d'oeuvre: aasb + RCC
architectes, OTE,
Otelio
Mission de base
Surface: 3 210 + 490 m²
Coût: 5,6 M€ ht
Certification:
Plan climat Paris pour
les réhabilitations

– En étude Le pavillon de la Fondation Victor Lyon a été construit en 1948 dans la Cité Universitaire Internationale par l'architecte Lucien Bechmann. En décalage avec l'écriture moderniste des années cinquante, le pavillon est néanmoins empreint d'une simplicité constructive et architecturale.

La restructuration du Pavillon en résidence pour chercheurs

Maison des chercheurs et auditorium, Paris

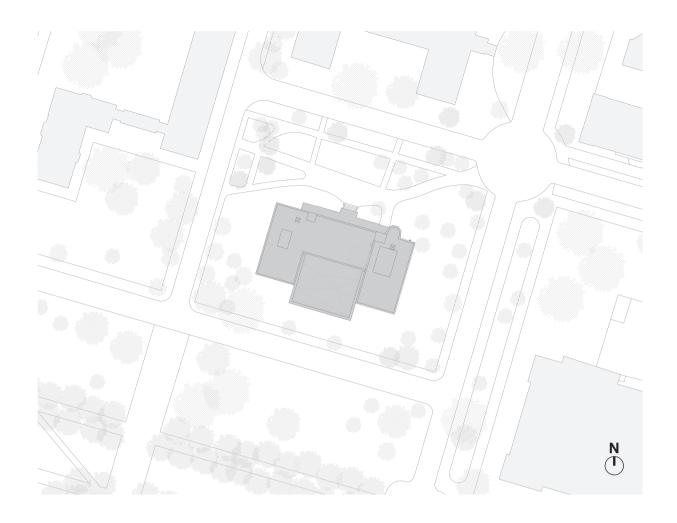






internationaux et la construction d'un auditorium, prend place dans la volonté de renouveau de la Cité, maillon du développement et de la recherche universitaire de la capitale. Le pavillon offre aux chercheurs des appartements du studios au 5 pièces avec un salon-club au rez-de-chaussée.

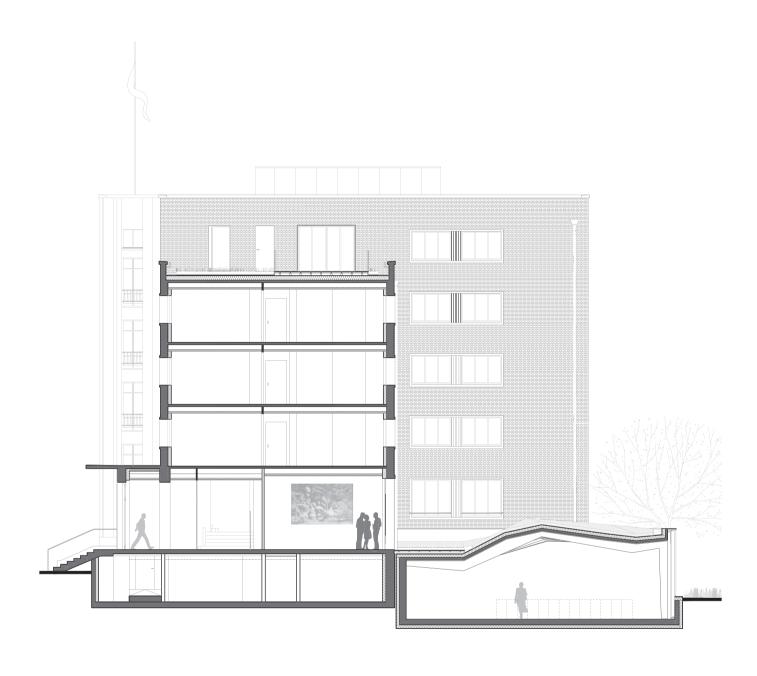
L'auditorium se glisse au rezde-jardin entre les ailes du



Pavillon, au sud. Les portiques en befup structurel libèrent un espace modulable: salle de conférence, concert ou évènement culturel.

Le volume opalescent émerge face au parc dans la continuité du soubassement, fonctionnant le soir comme une « lanterne » dans le parc.

Maison des chercheurs et auditorium, Paris



Bassin de la Laiterie

Villiers-sur-Marne, 94

Construction d'un bassin d'orage et dépollution du rû de la Lande. Aménagement d'un jardin et locaux annexes.

Maîtrise d'ouvrage:
Conseil général
du Val-de-Marne
Équipe de maîtrise
d'œuvre: aasb,
Neveux-Rouyer
paysagiste
Conception
et réalisation avec
l'entreprise Razel
Coût: 21 M € ht

Livraison: 2009

Les bâtiments d'une ancienne laiterie ayant été démolis, le département construit à son emplacement un bassin enterré de rétention d'eaux pluviales de 20000 m³.

Un jardin public est aménagé en surface, intégrant les locaux techniques du bassin et un parking. Il se traverse d'une rue à l'autre dans un parcours séquencé sur le thème de l'eau.

Le jardin est conçu comme une « pièce » extérieure avec un traitement homogène des limites par une haie d'osiers le long des mitoyens.

Bassin de la Laiterie







Un cheminement de pavés de grès récupérés du site de la laiterie lie les différentes séquences associées au processus naturel de purification de l'eau: bassins de plantes aquatiques iris, roseaux et fragmites dégradants les éléments polluants des eaux de pluie puis le bassin d'eau claire

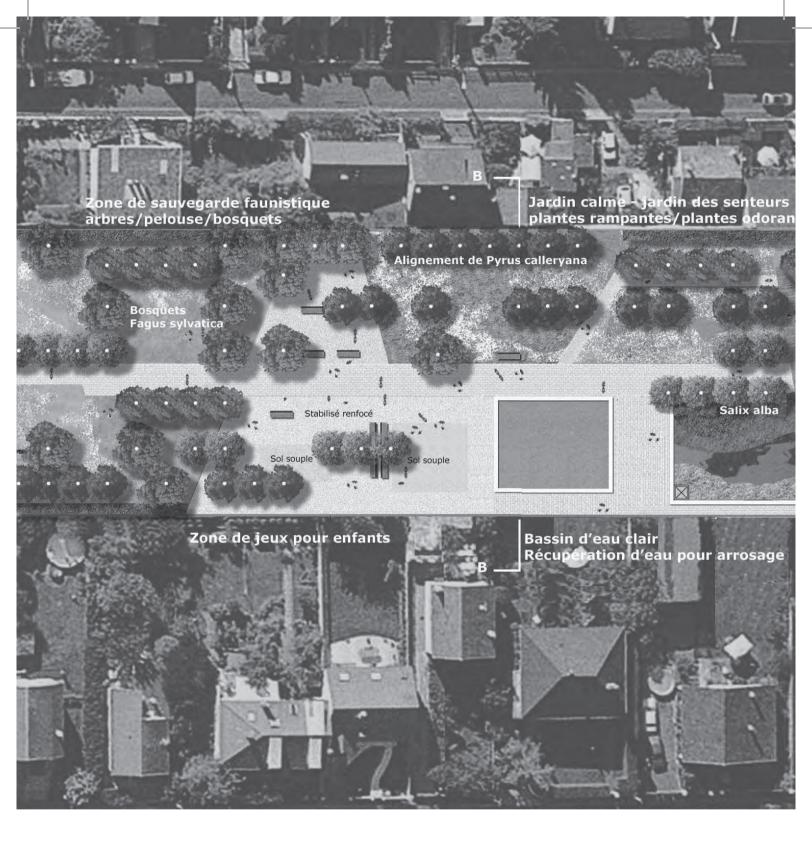


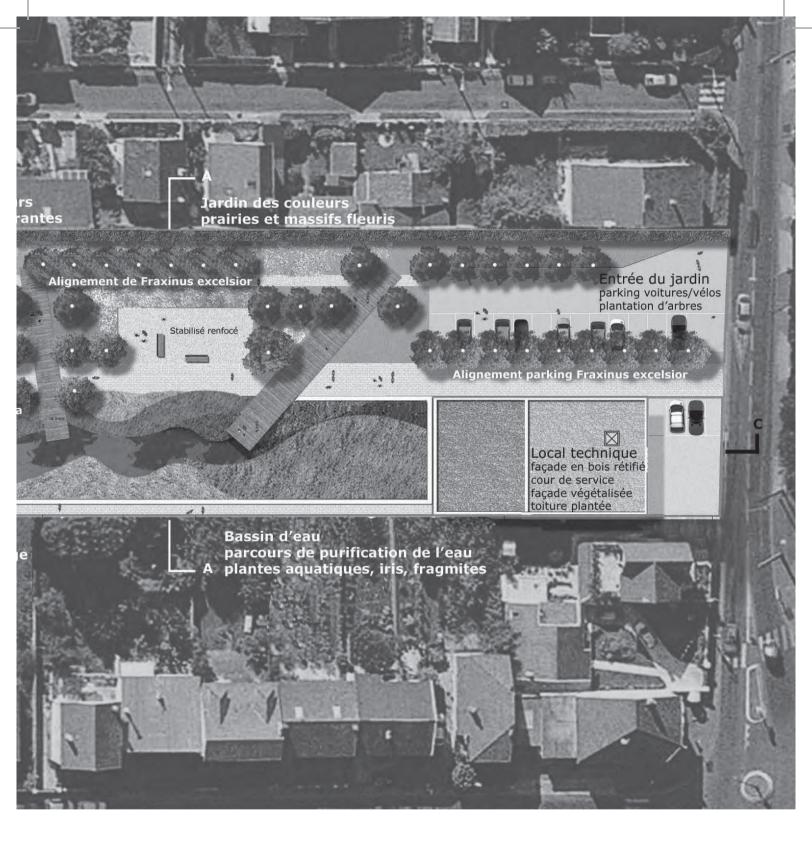
pour les enfants et y associe le plaisir des sens: couleurs et senteurs des jardins thématiques.

Le local technique est habillé d'une peau faite de tasseaux d'épicea posés verticalement. L'enveloppe en bois déconstruit le volume en béton. Le pavillon devient un élément poétique entre l'objet et le paysage.

La démarche de conception du jardin traverse les thèmes environnementaux:

- récupération et filtration des eaux de pluie du parking et de la toiture à partir d'un processus naturel;
- traitement acoustique, visuel, olfactif du jardin;
- traçabilité des matériaux;
- recherche de non pollution par la lumière électrique.





Bâtiment pour la police

Bureaux et accueil, commissariat

Maîtrise d'ouvrage:
Ministère de l'Intérieur,
Préfecture de police
de Paris, SAI
Équipe de maîtrise
d'œuvre: aasb, Dal,
Cap Ingelec,
Intégrale 4
Surface: 2 030 m²
Coût: 7 M € ht
Certication: label
THPE

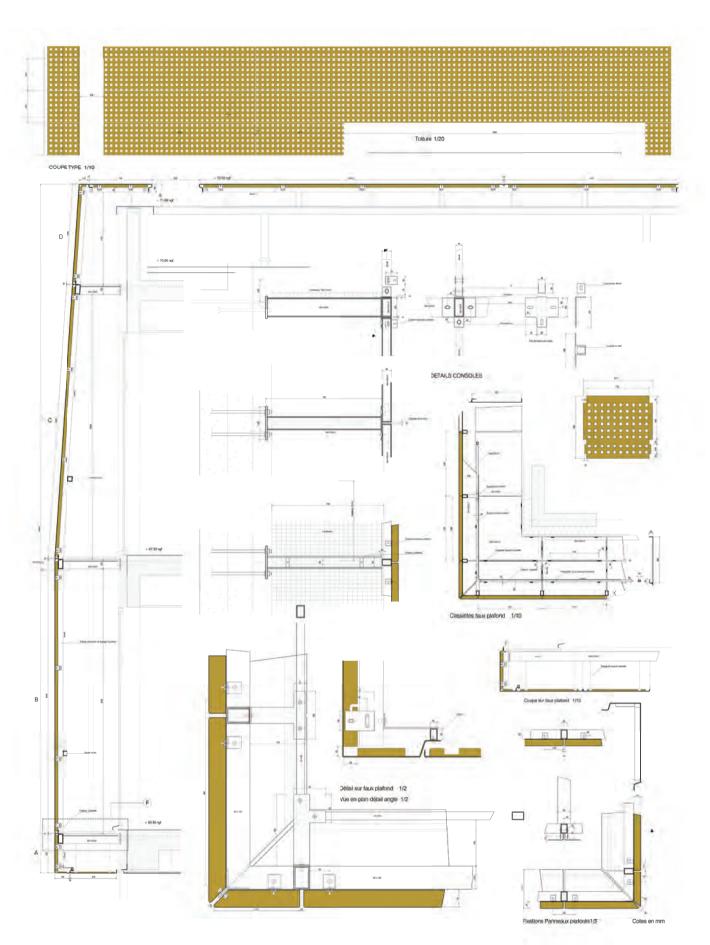
En étude

Le nouveau bâtiment pour la police marque l'entrée de Livry-Gargan, sur la RN3, dans un environnement bâti discontinu. Ni bâtiment de bureaux ni commissariat, il se pose calmement dans l'agitation visuelle du boulevard.

Le béton matricé noir construit les limites. Le socle occupe l'ensemble de la parcelle. Il contient des vides et des pleins. C'est un niveau actif de circulations, d'entrées et de sorties.

Décollé du soubassement, le volume soulevé des bureaux

Bâtiment pour la police



aasb — projets, chantiers, réalisations

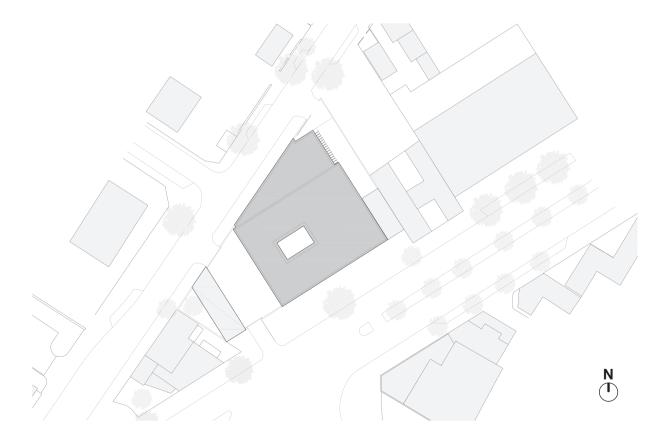
104 — 105



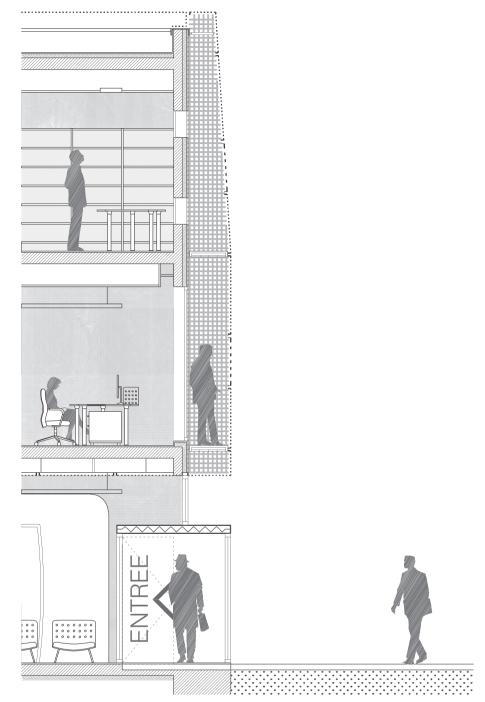


est perçu globalement dans le défilement de la RN3. Serti par une maille métallique se retournant en toiture et dans le hall, il impose sa présence abstraite, légèrement dorée, à l'entrée de la ville.

Le patio, vide central, constitue le lien entre le socle et les bureaux. Il articule les deux registres et facilite les communications entre services.



La maille métallique, détachée des façades, enveloppe le bâti. Elle sert de filtre visuel, acoustique et solaire.



Contrepoint à la compacité du bâtiment, il introduit la nature dans la masse bâtie et révèle le ciel.

Deux résidences pour chercheurs et étudiants

Paris 18^e

104 logements chercheurs et 108 logements jeunes travailleurs/ étudiants, lieux de vie et dojo

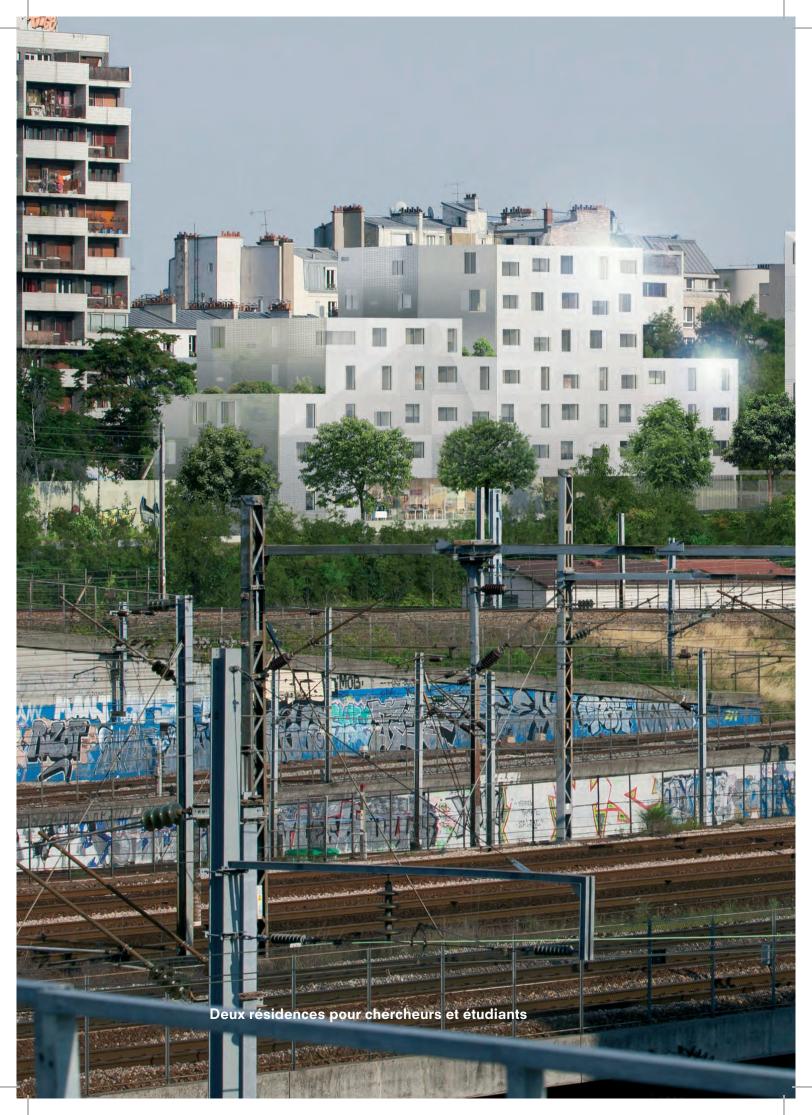
Maîtrise d'ouvrage: RIVP, Efidis Équipe de maitrise d'œuvre: aasb, EVP Cap Ingelec, Franck Boutté consultants Surface: 3 000 m² + 2 000 m² Coût: 8,3 M € et 7,9 M € ht

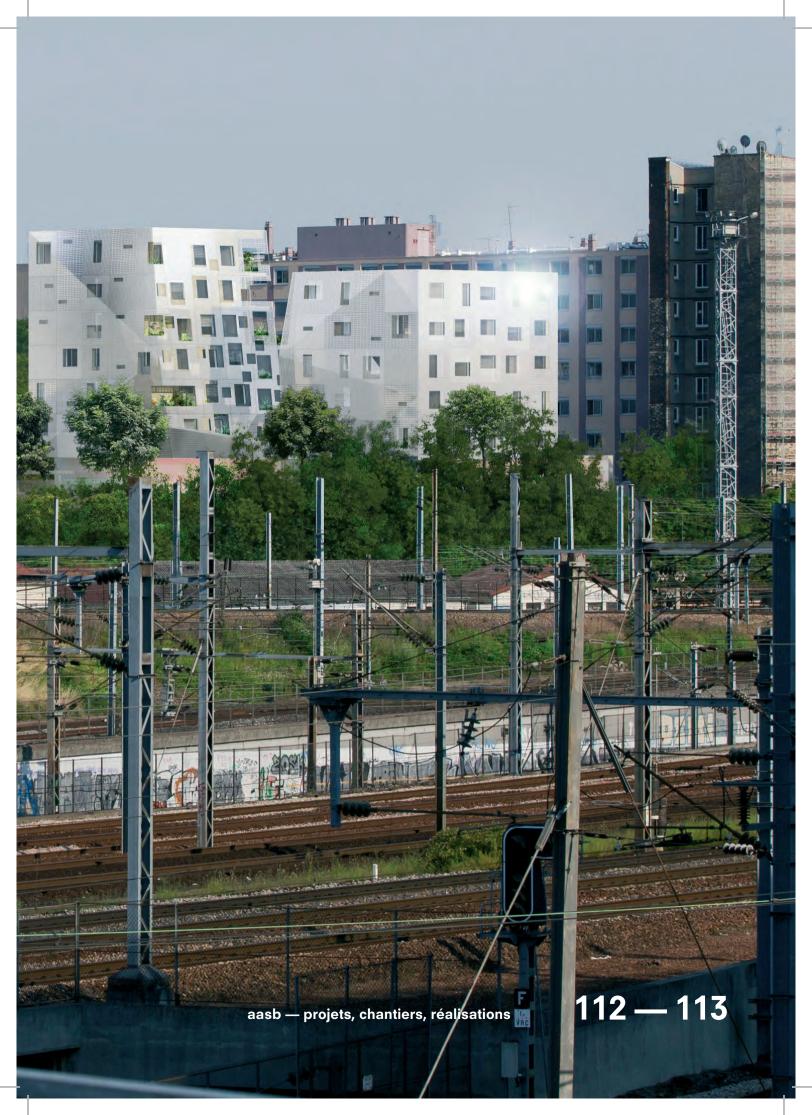
Concours 2013

La mutation urbaine de Paris au nord-est contribue à tourner le regard vers le grand paysage ferroviaire. Les séparateurs de territoires que sont les voies ferrées deviennent maintenant dans les métropoles saturées les potentiels constructibles encore disponibles. Les franges se constituent comme le long des rives d'un fleuve pour donner une façade à la future promenade urbaine longeant les voies. La coulée verte permettra la greffe entre les infrastructures ferroviaires et le tissu bâti.

Deux résidences pour chercheurs et étudiants

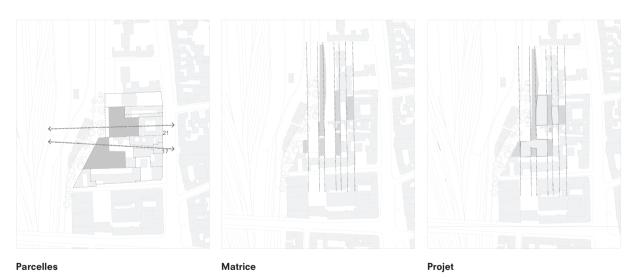


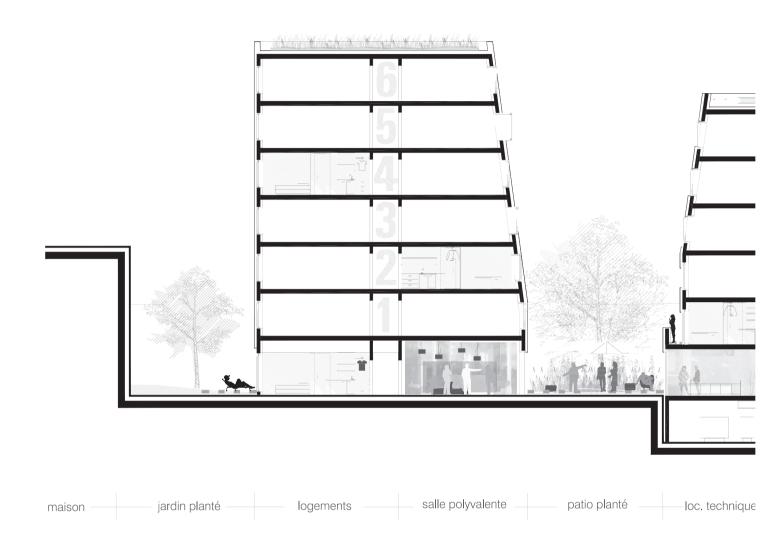


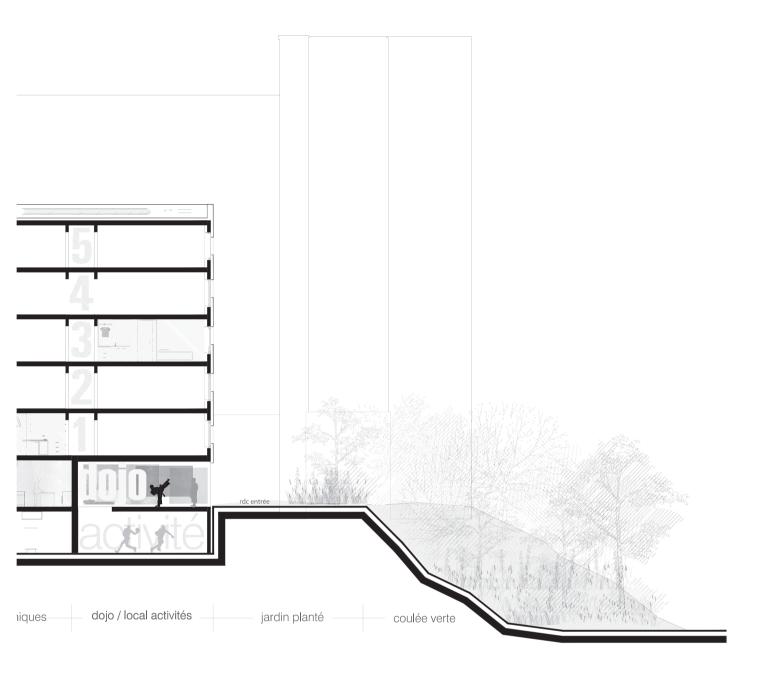










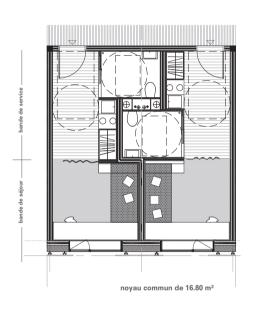


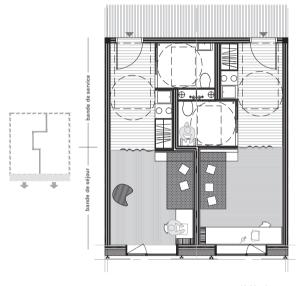
le projet est installé dans la perspective du long temps de la fabrique de la ville et prend part à la transformation de ce territoire, marqué par les réseaux.

Les parcelles des 17 et 21 rue de la Chapelle s'inscrivent dans les interstices et les discontinuités bâties, les mitoyennetés, les vis-à-vis, les bricolages urbains.

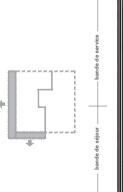
Sur ce site en transition est proposée une stratégie urbaine, plutôt qu'un projet, une sorte de matrice d'implantation ville-nature pour faire émerger des constructions « malléables » capables à la fois de donner une réponse unitaire au site et de s'adapter à chaque situation rencontrée. Cette matrice/grille s'appuie sur les éléments du site et

tisse une urbanisation douce à partir d'une alternance de bandes constructibles orientée est-ouest et de bandes ouvertes, jardins, cour intérieure, patio...





noyau commun 16.80 m² + extension de 1.7m²= 18.5 m² logement étudiant



noyau commun 16.80 m²+ extension de 6m² = 23m² logement jeune travailleur logement étudiant

Un «noyau» minimum de 16,50 m², qui fonctionne par imbrication, deux à deux forme la base des variations des logements, étudiants, chercheurs et jeunes travailleurs.

118 — 119

Hôtel résidence

Rennes, 35

30 chambres, salons, salle de petit dejeuner

Maîtrise d'ouvrage: espaces ferroviaires – SCI EF2R (filiale SNCF)
Équipe de maitrise d'œuvre: aasb, OTE Surface: 1 100 m²
Coût: 1,9 M€ ht

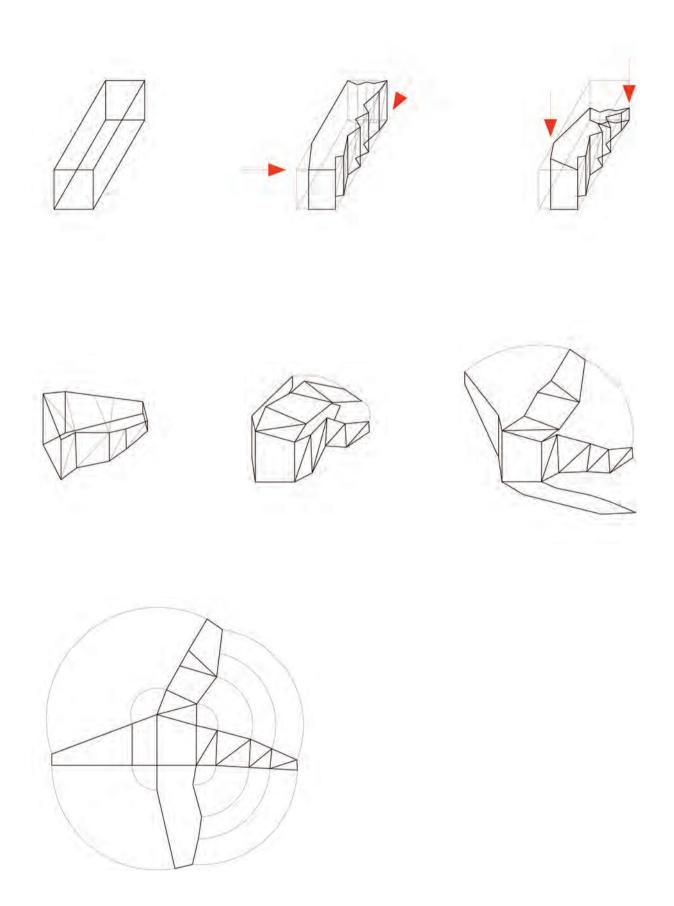
Concours 2011

La Zac EuroRennes est pensée comme une infrastructure urbaine autour du fleuve ferroviaire accompagnée d'un propos esthétique spécifique.

Le projet de résidence hôtelière ponctue le dispositif urbain lié aux transports et aux déplacements traversé par des notions de flexibilité et de transition.

Le bâtiment se pose comme un fond de scène en contrebas du parvis sud, à l'articulation de tissus urbains hétéroclites. La volumétrie du bâtiment résulte de l'application de deux forces opposées appliquées à un volume simple: soulèvement vers l'angle nord-ouest /





Hôtel résidence

enfoncement et ancrage dans l'angle sud-est. Une terrasse, espace en creux lové dans le toit, prolonge à l'est chaque niveau qui s'ouvre au ciel.

Lisse au nord, le bâtiment est plissé au sud, il est soulevé à l'angle pour loger le commerce.

Le bardage d'aluminium anodisé ondulé enveloppe le volume sans affirmer de registres architecturaux. La lumière joue sur l'ondulation comme un rideau et donne différentes perceptions du volume, éclairant le côté est des ondulations le matin et le côté ouest le soir.

Venant du train depuis le parvis sud de la gare, l'usager voyageur entrant dans la résidence est mis en relation avec « l'autre côté » du



bâtiment: la ville est arrêtée, tandis que les jardins apparaissent et, calmement, s'infiltrent à l'intérieur des espaces de vie.

Le voyageur, nomade urbain, trouve là une forme d'abri où se reposer.



Conférences, références, publications

Conférence

Le minimum urbain

Biennale d'architecture et d'urbanisme « Habiter. Imaginons l'évidence! »

Caen

3 octobre 2013

On a déjà beaucoup écrit sur le logement étudiant, programme phare des dernières années: sur l'absurdité de l'application de la réglementation handicapée à l'intégralité des logements, sur le suréquipement des studios, sur les modes de financements qui conduisent à produire majoritairement du logement « solitaire ». Mais il faut évoquer également le plaisir de construire ce programme, un concentré d'habitat et d'usages communs, produisant de nouvelles formes dans la ville.

Car le logement étudiant, en France, est urbain. Il est connecté à la ville et aux réseaux de transports en communs. Il n'est pas forcément attaché aux universités.

Diverses populations d'étudiants s'y côtoient qui n'appartiennent pas tous à la même école ou à la même université. Le sentiment d'identité ou d'appartenance à une résidence ou à une communauté n'existe pas, contrairement aux collèges américains fonctionnant en campus.

La ville offrant ses services – l'étudiant sort, il va au cinéma, au théâtre, au concert – la résidence a tendance à les réduire. L'étudiant apprend à vivre dans son logement suréquipé, seul dans la ville.

Le programme traite bien évidemment du logement minimum, de la série et de la répétition.

Pour autant la cellule (18 m²) peut elle être simplement reproductible? Existe-t-il une cellule idéale et le projet peut-il être un assemblage, une addition de cellules idéales? La pénurie de logements, en particulier pour les jeunes, et les conditions économiques en cours conduisent à des recherches de calibrage: la meilleure résidence possible, avec la meilleure cellule possible, dans les meilleurs coûts possibles. Faut-il produire du modèle? Bref, construire plus, plus vite et moins cher. La question relève du « déjà vu».

Nos derniers bâtiments, et en particulier la restructuration du foyer de jeunes filles boulevard Diderot, nous ont appris que les notions de minimum habitable et de confort évoluent. Le minimum d'une époque peut devenir inhabitable un peu plus tard et quelquefois rapidement.
Nous tendons, plutôt, à donner des bâtiments « souples », tolérants, des structures

ouvertes, des volumes capables avec des enveloppes répondant aux situations urbaines particulières, finalement plus durables que les programmes et les normes.

Le minimum doit ouvrir sur les possibles sinon il risque d'être vite obsolète, voire invivable:

- dilater l'espace
- rendre réversible la partition
- inventer un espace de croisements non comptable en surface.

Structures ouvertes

La résidence Diderot est une restructuration d'un bâtiment construit dans les années 70. Totalement adapté à son programme au moment de sa construction -avec des chambres de 11 m², sanitaires et douches communes à chaque étage,

« Nous tendons, à donner des bâtiments "souples", tolérants, des structures ouvertes, des volumes capables [...] »

grande cuisine et salle à manger communes au rez-de-chaussée – et fermé sur la ville, il s'est révélé très vite dépassé. Le mode constructif suivait la partition en cellules identiques avec un système de dalles et de refends béton porteurs de 15 cm tous les 2,50 m.

Des travaux lourds ont été nécessaires pour «recoller» aux nouvelles normes. L'extension s'est donc posée radicalement différemment. On ne pouvait pas réutiliser le même mode de pensée que celui qui avait posé le problème. On a donc choisi de construire en structure métal, avec le moins de porteur possible en laissant la possibilité d'intervenir ultérieurement gardant l'idée que les bâtiments ont plusieurs vies possibles. La nouvelle structure laisse libre l'implantation des cloisons et des séparatifs, des agencements intérieurs. Cette liberté est garante de la flexibilité future.

Le bâtiment de la résidence MY part du sol, se lit comme un ruban s'enroulant autour de la parcelle, puis se développe en vertical dans le ciel d'Évry. Il répond par cette figure unique aux différentes situations rencontrées.

Structurellement, la résidence se compose d'un bâtiment horizontal (mince, orienté principalement nord/sud et porté longitudinalement en façade) et d'un bâtiment vertical (avec une épaisseur plus importante orienté est/ouest, porté plus classiquement en refends et reprenant les efforts au vent), mettant en scène, au croisement, la trouée du jardin et le soulèvement de la tour.

Porter en façade a généré de grands plateaux sur lesquels s'installe un cloisonnement libre. La liberté de partition a permis facilement de faire évoluer le programme, pendant les études, pendant le chantier et après la réception, sans modifier ni la figure ni la structure.

Le programme au départ est de 200 logements pour étudiants, et 2 logements de fonction. Les universités étant proche et les villes se disputant les doctorants, l'université demande 10 logements chercheurs: soit des studios de 22 à 30 m², que l'on dispose dans le socle avec un salon attenant.

Puis, des financements de la région pour loger les jeunes travailleurs ont été utilisés, on a donc mixé à 50/50 avec les étudiants. Le Crous a expérimenté l'ouverture d'une chambre hôtelière, meublée avec un service de petit déjeuner à destination des invités des universités. La Mairie utilise parfois cette chambre pour ses propres invités car c'est plus sympathique que le campanile d'à côté. Et petit à petit par nécessité, le programme s'est mixé. La vie y est différente, dans un sens plus calme et plus

Un jour, c'est possible, on aménagera des colocations.

Surfaces invisibles

Dans la phase de déprogrammation, prélude au projet, le travail de l'agence s'attache aux parcours et aux

« Le minimum doit ouvrir sur les possibles sinon il risque d'être vite obsolète, voire invivable »

déplacements. Les espaces extérieurs sont utilisés pour retrouver des lieux de croisement, de rencontres: comment habiter chez soi mais peut être encore un peu ensemble? pas de balcons

individuels, mais au contraire des galeries communes donnant sur un jardin, des grandes loggias ouvrant sur la ville. Ces lieux « dé-shonées », « déplancherisées » sont invisibles dans les comptes de surfaces. Ils reconnectent la ville, le ciel, le paysage dans le bâtiment.

L' enveloppe d'un bâtiment est complexe, elle est constituée de plusieurs couches distinctes, une répond au monde sensible, une autre assure l'étancheité et une autre encore englobe l'intériorité. La perception du bâtiment dans la ville est indépendante des espaces et des programmes intérieurs. À Paris, entre les deux, dans l'épaisseur de l'enveloppe, on a créé des «galeries» à l'ouest, qui surplombent le jardin. Ce sont des balcons communs, que les résidents investissent, lieu informel où ils se parlent et où sont déposés derrière la maille quelques objets étonnants.

Quand on est dans une tour, on est loin du jardin. La tour renvoie au grand paysage mais éloigne du sol. Elle peut générer une sorte d'anonymat. On a donc creusé des loggias, jusqu'à la circulation. La lumière arrive dans la circulation et la couleur jaillit inversement. Les étudiants se retrouvent là, dehors, avec des vues incroyables sur le grand paysage.

Dilatation de l'espace minimum

À la résidence MY, on a développé le dispositif expérimenté à la résidence Diderot sur le décalage des cloisons, créant deux lieux, celui des « services » à l'entrée, celui

Le minimum urbain

du séjour vers la fenêtre. Ce décalage, introduit une dilatation de l'espace: tout n'est pas donné à voir tout de suite: la vue du lit est masqué depuis l'entrée. Le Crous à Évry nous a confié la mission du mobilier et on a travaillé sur l'aménagement global de la chambre en intégrant dans le lieu de la fenêtre: placard, bureau, bibliothèque.

À Évry (livrée fin 2011) comme à Paris (livrée début 2011), les logements avaient en moyenne une surface de 16 m² et la réglementation handicapée n'était pas encore strictement applicable. Maintenant nous travaillons de nouvelles résidences avec les nouvelles normes en faisant évoluer le dispositif.

L'arrivée brutale du tout handicapé appliqué à du logement temporaire a mis un frein aux nouveaux programmes (15 à 20 % en moins de logements pour une même surface). Plutôt que la recherche d'un modèle économique seulement applicable aux résidences, pourrions-nous penser plus globalement la ville et ses usages croisés: réfléchir à l'ilôt et non à la parcelle, à des mutualisations de programmes et /ou d'équipements techniques, à des alternances d'usages? - Un même installation de

- Un même installation de chauffage/ECS entre un équipement (utilisé de jour comme une école ou une université) et des logements (utilisé principalement le soir et la nuit) permet d'économiser sur le coût des travaux, mais également divise par deux le coût de la maintenance et allège les consommations

- Un gymnase peut être utilisé par les scolaires le jour, par des étudiants et des chercheurs le soir, et ainsi économiser le coût d'une petite salle de sport construit dans la résidence et rentabiliser l'équipement.
- Occuper les résidences l'été par les stagiaires et étudiants étrangers...
- Proposer aux associations et aux villes l'utilisation des salles polyvalentes pour des évènements...

Peut être de ces réflexions partout en cours, sortiront des programmes plus mixés, plus ouverts, plus mutualisés, plus pensés globalement, et globalement plus économiques...

Conférences

Du programme au projet: les surfaces invisibles

Camo Aquitaine et Camo Paris

Bordeaux; Cité de l'architecture et du patrimoine, Paris

18 septembre 2013 7 mars 2012 20 mars 2013, avec François Peyron, Franck Boutté consultants

Partie 1

La première partie de cette intervention aborde le passage, dans le travail architectural, du programme au projet.
Comment un document écrit, schématisé, sur des besoins analysés et chiffrés, va être traduit en plan et en espace. Le passage de l'écrit à l'espace et ensuite à la matérialisation de ces espaces fonde le travail de l'architecte.

Ces moments sont explorés au travers de deux projets que l'agence a livré en 2011. Deux programmes quasi identiques:

- une résidence de jeunes travailleurs boulevard Diderot à Paris;
- une résidence étudiante à Evry.
 Ensuite avec François Peyron de l'agence Franck Boutté
 Consultants, nous parlerons d'un projet de macrolot dans la Zac Clichy-Batignolles à Paris.

Le programme est au cœur des relations architecte/maitre d'ouvrage. Les données d'un programme sont ce que j'appelle le « contrat d'usage ». Ce contrat lie l'Architecte et le Maitre d'Ouvrage: le Maitre d'Ouvrage m'a désigné, engagé afin que je réponde à ses demandes et à ses besoins.

C'est un contrat implicite; l'acte d'engagement, lui, définit les délais et les coûts.

Un programme, c'est une liste de besoins, de surfaces, de qualité de liaisons entre ces surfaces, énoncé parfois de manière contradictoire.

Un programme s'adresse à des personnes qui savent le lire. Par exemple, si on donne un programme à un avocat ou à un médecin, ils ne sauront pas quoi en faire. Le programme est un langage qui demande un savoir lire spécifique.

Du programme au projet: les surfaces invisibles

La déprogrammation

Parcourir un programme est d'abord un exercice de lecture qui implique des compétences et de l'expérience; c'est le prologue indispensable à l'organisation du projet.

L'architecte réinterroge le programme, hiérarchise les besoins, classe les espaces selon les typologies, regroupe des services, des entités... L'idée qui sous-tend ce travail est qu'un projet est une réponse globale à différentes questions.

Dans la lecture que l'architecte fait du programme, se pose déjà la question du « sujet» ou comme l'enseignait Louis Kahn « que veut être une présidence d'université, une école, un hôtel, une résidence étudiante?»

« Le programme est un langage qui demande un savoir lire spécifique. [...] le fonctionnement et le programme sont des notions différentes. »

> Pour faire entrer ce questionnement dans la réflexion, il faut paradoxalement s'éloigner du programme. C'est ce que j'appelle la déprogrammation. Pendant un moment dans l'élaboration du projet, le programme ne va pas être suivi exactement... pour mieux y répondre. Car un projet doit fonctionner mais le fonctionnement et le

programme sont des notions différentes.

Le programme détermine des besoins et parfois des liaisons entre des lieux alors qu'un fonctionnement est une organisation, un système préspatial. Il va déterminer des parcours, des usages des hiérarchies.

Il est pré-spatial dans le sens où les lieux vont être connectés et mis en place par rapport à une orientation, une lumière, une structure... Entre le programme et le fonctionnement, il y a une idée. L'idée est une réponse au questionnement de « qu'est ce que c'est une présidence d'université, une école, un hôtel, une résidence étudiante?»

Les surfaces inutiles

Tout n'est pas dit dans un programme. En particulier tous les éléments nécessaires et indispensables au fonctionnement d'un bâtiment ne sont pas décrits: les circulations, halls, cours, porches, galeries, corridors, dégagements, escaliers, rampes, etc. Ces éléments s'opposent en quelque sorte aux surfaces utiles qui sont nommées, évaluées, répertoriées.

Les surfaces utiles sont les éléments "visibles" d'un programme, par exemple toutes les pièces qu'on habite, dont on jouit, qui ont une fonction. Elles sont désignées dans le programme: ce sont les pièces d'usage. On construit pour avoir des salons, des chambres, des salles de classes, des cuisines, des bureaux... Pour les relier, pour en permettre l'accès, il y a nécessité de communications horizontales et verticales. Ces surfaces dont on ne peut pas dire qu'elles sont inutiles, au regard des surfaces dites utiles, sont

« Elles ne sont pas le but de la construction mais elles en sont la condition absolue. Ce sont les surfaces "invisibles" d'un programme.»

bien évidemment nécessaires. Elles ne sont pas le but de la construction mais elles en sont la condition absolue. Ce sont les surfaces "invisibles" d'un programme. Elles ne sont pas décrites ou à peine. Elles ne se rapportent pas spécifiquement à une catégorie de programme mais au contraire appartiennent à tous les programmes. Avec ces éléments on passe du programme à l'organisation, à la structure fonctionnelle du projet. Certains Maitres d'Ouvrage, cherchent à diminuer au maximum leurs surfaces. condition de la performance d'un plan: le fameux rapport" surfaces utiles/surfaces plancher".

Ces éléments nécessaires sont ceux qui portent le plus une liberté de conception, plus que dans les éléments spécifiques qui sont très cadrés. Ce n'est pas tant dans la salle de classe, espace extrêmement défini de 50 à 60 m², que l'architecture se révèle mais bien dans le chemin qui y conduit. D'ailleurs, ce qu'on montre d'une école, ce sont généralement les circulations et les cours de récréation.

En conclusion de cette première partie, pour que le projet émerge, il y a au préalable une lecture analytique, savante du programme. La déprogrammation permet d'introduire l'idée d'une organisation qui se matérialise par des surfaces, des lieux qui ne sont pas « utiles » mais qui sont propres à chaque langage architectural et à chaque architecte.

Partie 2

Résidence Denis Diderot, Paris 12^e

Le programme du concours lancé par la RIVP en 2006 est simple. Il s'agit de la restructuration et de l'extension d'un bâtiment des années 70 occupé par un foyer de jeunes travailleurs. Le bâtiment est devenu fonctionnellement et techniquement obsolète. Il ne répond plus à aucune norme. Les données du programme sont:

environ 150 studettes dont 5% adaptées aux handicapés;
 surfaces de 16 m² et 20 m² pour les handicapés et les couples, des locaux communs, salle polyvalente, bureaux, accueil, salle multimédia, laverie collective, locaux de maintenance.

Avec des enjeux explicites:

1/ Contenance programmatique:
retrouver un nombre de lits
équivalent, environ 150, après la
mise aux normes des surfaces.

2/ Performance constructive:
répondre aux critères du plan
climat et thpe.

3/ Qualité urbaine: connecter le bâtiment avec la ville.

Le foyer de 9 niveaux a été ajouté au domaine de la fondation Eugène Napoléon de manière brutale, en perpendiculaire du boulevard Diderot, sans référence à la composition régie par l'axe de symétrie. La fondation Eugène Napoléon forme un ensemble de bâtiments construit par l'architecte Jacques Hittorf en 1850, à la demande de l'impératrice Eugénie qui avait recu des bijoutiers de Paris un collier. Devant le scandale suscité par la valeur du cadeau, l'impératrice a vendu le collier et construit la fondation pour jeunes orphelines.

La composition centrale et la fonction même de la fondation, un orphelinat, en font un domaine autonome, clôturé par un mur aveugle sur le boulevard Diderot et refermé autour de ses cours successives.

On a interrogé le programme et ses enjeux pour faire émerger des problématiques. Comme il a été dit précédemment, un projet est une réponse globale à différentes questions.

Quelles étaient les problématiques en jeu pour la résidence Diderot?

- residence Diderot ?

 restructuration d'un bâtiment des années 70. Comment on requalifie un bâtiment récent ? comment on se situe vis-à-vis de ce bâtiment ? est ce qu'on le conserve et qu'est ce qu'on conserve ?
- inscription dans un site monument historique. Quelle position de rupture, de continuité, d'interprétation on adopte?
- construction dans Paris, sur un grand boulevard, dans un tissu urbain dense. Quelle image

donner à la ville? avec quelle contemporanéité?

– espace minimum de la chambre. Que signifie pour un jeune habiter son premier logement? vivre seul et en même temps être ensemble?

Le projet propose une métamorphose du foyer de jeunes travailleurs construit fin des années 70 sur le domaine de la fondation Eugène Napoléon. Il englobe l'existant et les extensions dans une nouvelle géométrie, en rétablissant le système axial de la fondation.

Comment en est-on arrivé là?

Le travail de l'agence se développe souvent à partir d'une figure plus ou moins complexe qui émerge. Elle est pour nous le contraire d'une forme figée. Elle constitue la visualisation d'une position ou d'une idée vis à vis du programme. Elle va conduire le projet.

On parle d'espace statique – pièces, surfaces utiles à géométrie simple – et d'espace dynamique – les circulations, de géométries instables liées à la manière d'entrer, de circuler. Cette catégorisation reprend les oppositions surfaces utiles et/ou inutiles ; visibles et/ou invisibles ; spécifiques et/ou nécessaires.

1. Constitution de la figure dynamique

Nous avons conservé l'immeuble existant et utilisé sa capacité, qui dépassait le gabarit parisien, avec l'idée que les bâtiments ont plusieurs vies possibles. La façade ouest a été entièrement déposée et une première extension à l'ouest a épaissi le bâtiment jusqu'à 5 m avec des galeries/ balcons sur le jardin. L'extension nord, dans le prolongement du bâtiment, se plisse pour se raccorder au mitoyen et diriger les vues des chambres sur le jardin. Les patios à l'arrière organisent de petites unités de vie. La salle polyvalente, pièce majeure - comme le salon de l'Impératrice, la chapelle et le restaurant de la fondation - se pose sur l'axe central en face de la fontaine conservée, point final à la composition de Hittorff. Elle rétablit le système axial de la Fondation.

A partir de la figure très stable, on introduit le contexte, le site, les règles d'urbanisme, les droit de vues... la figure devient dynamique.

2. Positions sur la logique de construction

L'immeuble existant est structuré en dalle et refends béton porteurs de 15 cm tous les 2,50 m. Les façades ne sont pas porteuses. Les extensions ont été construites en charpente métallique, ce qui est très peu courant en logement. La construction acier fait appel à des entreprises performantes et implique des études en amont très poussées. Les avantages sont multiples: montage rapide (5 semaines pour l'extension en R+2 et 7 semaines pour celle en R+9), peu de nuisances pour un chantier au centre de Paris. lisibilité des interventions - en métal par rapport au béton existant - liberté des agencements intérieurs et flexibilité future. La structure acier a été greffée sur l'immeuble béton, une fois la façade ouest déposée.

3. Disparition des registres

Nous avons gardé le bâtiment pour sa capacité et parce qu'il était déjà là. Mais nous avons eu un regard très critique sur ce bâtiment brutal et mal construit. Un bâtiment unique a été donné au boulevard et à la Ville où il n'est plus question de réhabilitation et d'extension. La peau en aluminium anodisé dessine un volume sans registres architecturaux qui renvoie la lumière et prend les nuances du ciel parisien. La peau extérieure est libre par rapport à la peau colorée; il y a des dilatations et des épaisseurs. Les cassettes d'aluminium ont été mises au point avec Arval à partir d'un produit standard pour résister au vent et faire fonction de garde corps. Elles se retournent en plafond sur la largeur du hall et créent une façade intérieure au rez-de-chaussée, associant les espaces de vie commune au jardin. Le long mur sur le boulevard Diderot a été percé pour laisser voir le jardin, espace vert protégé.

Les performances demandées aux bâtiments modifient la manière de les construire et donc de les penser. Ainsi les enveloppes qui sont constitutives d'une manière de construire durable doivent répondre à de multiples exigences: inertie thermique, isolation, protection solaire, lumière naturelle, confort d'été... L'importance qui leur est donnée signe en quelque sorte la disparition des registres « architecturaux » classiques - soubassement, couronnement, attique, corps - au bénéfice du matériau. Ce qui permet au bâtiment d'être dans la ville n'est plus du domaine du registre classique mais du domaine de la perception de l'enveloppe, comme ici où l'unicité du

bâtiment est affirmée par les panneaux d'aluminium.
L' enveloppe est complexe, elle est constituée de plusieurs couches distinctes. Une répond au monde sensible, une autre assure l'étanchéité et une autre encore englobe l'intériorité. Ce qui ferme le bâtiment n'est plus massif et la peau intérieure ne correspond pas à la peau extérieure. Il n'y a pas de raison pour le faire.

Cela signifie que la perception du bâtiment dans la ville ou dans le paysage est indépendante des espaces et des programmes intérieurs. Les enveloppes font non seulement disparaitre les registres classiques mais également le dogme moderniste « la forme suit la fonction ». Je crois que dans ces disparitions, il y a matière à explorer les formes. C'est extrêmement riche, cela laisse beaucoup de liberté.

4. Logement minimum

Le logement étudiant est un travail sur la dilatation de l'espace minimum, la série et la répétition. Le décalage de la structure acier par rapport aux refends béton, dans les logements à l'ouest, crée deux lieux, celui des « services » à l'entrée, celui du séjour vers la fenêtre.

A l'ouest dans la partie existante, les salles de bains préfabriquées, livrées au début du chantier, sont posées à l'articulation du dispositif et masque la vue du lit depuis l'entrée.

Les galeries sur jardin sont des espaces communs aux logements, une manière de vivre ensemble.

Ce dispositif a été repris dans la résidence MY à Evry.

Résidence MY à Evry

Le concours est lancé en 2008 sur l'îlot SZ.

Si les données du programme sont simples, les enjeux assez complexes et peu explicites: -200 chambres ou studettes de 16 m² à 25 m² pour étudiants et 2 appartements de fonction. -bureaux administratifs, salle de réunion et de télévision, laverie collective.

Le bâtiment doit être BBC.
Le terrain se situe dans une Zac, à la fois proche du centre et en lisière de ville. L'architecte urbaniste Bertrand Dubus développe un discours sur la continuité de la ville, sur la trame urbaine, les croisements, les trouées vers les intérieurs des parcelles avec des possibilités de construire haut.

A 30 mn de Paris, Evry est une des 5 villes nouvelles construites dans les années 60.
La ville est perçue comme dense mais pas compacte. Elle ne s'est pas faite par strates qui se densifient et mutent avec le temps mais par îlots déjà saturés.

On n'y retrouve pas les traces agricoles ou ouvrières du péri urbain, des délaissés industrieux, du petit habitat. Les densités bâties sont tout de suite importantes avec des bâtiments blocs imposants et des vides urbains lâches autour des infrastructures de voiries. La ville cherche à se positionner dans la métropole parisienne par le biais en particulier des universités et des clusters médico-scientifiques pour attirer les élites intellectuelles et les industries de pointe. C'est un secteur concurrentiel et plusieurs villes autour de Paris sont en compétition

Quelles sont les questions posées et les problématiques en jeu?

- construire la hauteur. On est alors en pleine polémique sur la nécessité et l'opportunité de construire des tours. A partir de quelle hauteur un bâtiment devient une tour?
- construire BBC. La parcelle est étroite. Comment faire une petite tour durable? Un bâtiment mince peut-il être BBC?
- habiter un campus. Comment faire co-habiter 200 étudiants?
 Quels espaces communs faut-il créer?

Le concours raconte l'histoire d'un bâtiment unique qui part du sol, se lit comme un ruban s'enroulant autour de la parcelle, puis se développe en vertical dans le ciel d'Evry.

Comment on en est arrivé là?

1. La tour et le ruban

La tour est un objet ambigu, en général non orienté et dont on voit toutes les faces. Mais au niveau de la rue, c'est un bâtiment normal, il doit participer de la ville, du piéton. La rue oriente forcément les bâtiments. Le rapport de la verticalité de la tour avec l'horizontalité du sol est très délicat à régler. Il faudrait analyser les tours dans leurs manières de toucher le sol et non pas toujours dans leur élancement vers le ciel. Ici, la tour ne repose pas au sol, elle est soulevée. c'est une solution au problème! Au centre du projet, il y a un jardin, perçu sous la tour. On y voit les vélos, les espaces communs et la laverie automatique. Tous les étudiants

rentrent par là, c'est le lieu de la rencontre, du croisement, du mouvement.

Les deux extrémités du bâtiment se rejoignent mais sans se toucher. La figure ne se referme pas, c'est une histoire ouverte. Il y a une sorte de tension qui fonctionne bien avec la vie des étudiants.

La figure est basée sur une dynamique et non une composition de volumes. Elle actionne les rapports entre le sol, la rue, le jardin intérieur et la verticalité. Elle prend place dans la ville en train de se faire.

2. La structure durable

La basse consommation était un des objectif à obtenir. La configuration de la résidence se décompose en un bâtiment mince – le ruban – et un bâtiment vertical – la tour. On y répond par deux configurations structurelles différentes.

Le bâtiment mince est orienté nord sud. Il porte avec deux murs isolés parallèles entre lesquels les chambres s'installent avec un cloisonnement libre. La circulation au nord fait tampon thermique et est éclairée par les cours de l'université mitoyenne. La tour porte plus classiquement en refends avec un voile en drapeau, un noyau de circulation au nord et deux rangées de chambres est/ouest de part et d'autre d'une circulation centrale. C'est une structure moins flexible que le ruban.

3. Le minimum dilaté

La résidence traite évidemment du logement minimum,. On a perfectionné le dispositif expérimenté à la résidence Diderot sur le décalage des

Du programme au projet: les surfaces invisibles

cloisons afin de créer deux lieux, celui des services et celui de la fenêtre. Ainsi, tout n'est pas donné à voir tout de suite: quand on entre on voit la lumière, on ne voit pas le lit. L'espace est dilaté, il parait plus grand. Le Crous nous a missionné pour le mobilier. Le placard et le bureau ont été intégrés dans l'épaisseur de la fenêtre afin de dégager les parois.

« La figure est basée sur une dynamique et non une composition de volumes. Elle actionne les rapports entre le sol, la rue, le jardin intérieur et la verticalité. Elle prend place dans la ville en train de se faire.»

> L' épaisseur de l'enveloppe est d'environ 1,60 m: 60 cm de panneaux brise soleil, 40 cm de béton + isolant et 60 cm d'aménagement: placard, bibliothèque, bureau, rideau.

La mécanique du décalage dans le bâtiment mince est intimement liée à la structure. Le bâtiment porte en façade, aussi la partition à l'intérieur est libre, faite par des cloisons non porteuses. Ce dispositif flexible a permis d'intégrer les modifications de programme dans le temps des études. Il garantit une mutation possible du bâti.

4. François Morellet

la lumière.

J'ai parlé tout à l'heure d'une recherche de neutralisation de la représentation, au bénéfice du matériau.

On s'est référé pour l'installation des panneaux aux « systèmes » de François Morellet, qui a travaillé sur la série, la répétition et l'aléatoire. On a réduit les décisions arbitraires.
L'aluminium anodisé déployé a été utilisé encore une fois pour ses capacités de dématérialisation, de vibration à

Quand on est dans la tour, on est loin du jardin. La tour renvoie au grand paysage mais éloigne du sol. Elle peut générer une sorte d'anonymat. Des loggias ont été creusées, comme des fenêtres sur la ville. La lumière arrive dans la circulation et inversement la couleur en jaillit. Les étudiants peuvent se retrouver là, il y a des vues incrovables.

En conclusion de cette deuxième

partie, l'architecte ne met pas en œuvre uniquement les éléments exigés par le programme. Il y a en plus tout ceux, dynamiques, dans lesquels on circule. Ces éléments sont l'écriture, la marque du bâtiment. Il n'est pas nécessaire qu'un programme les décrive - cours, escaliers circulations... C'est le rôle de l'architecte, de définir comment relier, mettre en œuvre, en cohérence les éléments épars d'un programme, d'en faire un tout, c'est-à-dire un projet. Il va créer le réseau de mise en relation des éléments, cette dynamique à la base de la conception.

Il n'y a pas de marche à suivre, de formule; chaque architecte finalement définit l'écriture de son réseau. On peut reconnaitre les architectes par une lecture des plans, par la manière dont les éléments dans ces plans sont mis en relation, bien plus surement que par l'image. Il y a donc lieu de considérer, de lire, d'analyser un projet – organisme doté d'intentions – pas seulement à partir de formules chiffrées, mais aussi à partir de principes constructeurs ou organisationnels.

ZCB

Nous allons conclure avec François Peyron par une jolie aventure dont le chantier démarre. En 2010, il y a un appel à candidature sur un macrolot de la Zac Clichy-Batignolles. C'est le dernier territoire d'envergure d'expérimentation urbaine à Paris, conquis sur les friches ferroviaires de la gare Saint-Lazare. La ville maintenant, à part quelques parcelles vides qui subsistent, quelques délaissés, est saturée. La candidature imposait une équipe de trois architectes pour deux projets de logements + activités et un projet d'Ehpad + activités. Il y a deux maitres d'ouvrages et un seul parking. L'équipe constituée est homogène: TOA + maast + aasb avec un seul paysagiste, David Besson-Girard et un seul ingénieur environnemental Franck Boutté. Ainsi, l'équipe répond aux mutualisations inhérentes au macro lot: celle du sol, le lieu par définition de l'échange et celle des performances énergétiques. Magie des concours, nous sommes sélectionnés parmi 5 équipes internationales. Pendant 2 mois, nous nous sommes vus tous les jeudis matin. Un atelier qui produisait du texte, du schémas, de l'organisation.

Chaque architecte s'est attribué un programme, sans définir précisément les limites de nos terrains respectifs. Le plan masse et la délimitation des parcelles à l'intérieur du macrolot ont évolué sensiblement jusqu'à la fin. On a ainsi travaillé à l'inverse d'une procédure habituelle où le terrain est donné et on y fait rentrer le programme. Tout a été négocié entre projets: les surfaces, les prospects, les gabarits, les emprises. Il y avait l'idée d'un projet global qui fonctionne et qui soit autre chose que trois additions. C'était la condition.

Nous avons beaucoup aimé faire ça. Nous avons bien discuté et bien ri aussi. Il y a eu deux moments importants, un peu magiques:

- la faisabilité invoquait de fait une division du terrain en 2 avec d'un côté les logements pour la SNI et de l'autre les logements et l'Ehpad pour Paris-Habitat. Il nous est apparu évident qu'il n'y avait pas deux programmes, mais trois et que chaque programme aurait un accès à la rue, que son entrée se ferait sur l'espace public. Cette décision a renversé la position de l'Ehpad et l'a rendu visible comme un équipement dans la ville. Les bâtiments de Maast et Toa se sont poussés pour que l'Ehpad accède à la rue.

- un Ehpad ne peut pas dépasser 4 niveaux. Or la partie densifiable est le front de rue avec une dizaine de niveaux possibles. Toa a donc transféré une partie de son programme: une vingtaine de logements à positionner sur l'Ehpad. Il y a donc eu modification du programme initial et des missions entre aasb et Toa. La figure est apparue. "1+1+1=1" met ensemble à la fois les trois éléments du programme et les

trois éléments de l'îlot en invoquant la Framboisine et les immeubles existants. Par cette figure le macro lot s'est inscrit dans son territoire et nous avons a gagné le concours. Jacques Lucan dans son dernier ouvrage « Où va la ville aujourd'hui?» parle pour ce projet de «figure urbanopaysagère » où le végétal assure la cohérence du paysage intérieur. Le projet n'échappe pas tout à fait aux critiques qu'il émet sur la procédure de macro lot, en particulier parce qu'elle produirait des objets, des plots, des blocs indépendants plutôt qu'un tissu urbain. Elle implique des mutualisations qui empêcheraient à terme le foncier de muter. Inversement, elle permet aux architectes et maîtres d'ouvrage de réfléchir à l'échelle de l'îlot et d'aller au-delà de la faisabilité de la parcelle. La mutualisation d'équipements, de stationnements, d'énergies renouvelable est sûrement une voie pour continuer à construire bien des logements moins chers.

Conférence

Les territoires dissociés

PUCA, séminaire « Penser la ville au sens large »

Rouen

24 octobre 2006

J'interviens ici en tant qu'architecte conseil de l'Etat.

J'ai visité cette année quelques villes en France, Bordeaux, Rennes, Nantes, bien sûr Lille, Rouen, le Havre. Ce sont des villes qui se pensent comme des métropoles, engagées dans des projets urbains, avec des politiques volontaires, des urbanistes et des architectes capables de parler de la ville au sens large, du territoire autour, sur un temps long. Ces dynamiques urbaines donnent des lieux passionnants d'expérimentations sur les formes urbaines, sur de nouvelles typologies d'habitat, de densité, de mixité, dans la manière de s'interroger sur construire durable etc. J'ai eu des impressions d'être à Rotterdam ou à Barcelone, il y a 10 ans. C'est très encourageant. Par contre, si on quitte la métropole, l'histoire n'est plus la même. Et ce n'est pas une histoire marginale, 80% de la construction en France se fait dans des villes de moins de 2000 habitants. Plus de 90% des maisons individuelles sont faites par des pavillonneurs. Le territoire constructible est pensé, découpé par des géomètres et construit par des pavillonneurs.

On est tous d'accord pour déplorer cette situation et pour dire que d'ici quelques dizaines d'années, voire quelques années, la situation va nous sauter à la figure. Plus on s'éloigne de la métropole, de ses dynamiques économiques, sociales, culturelles, de ses transports en commun, plus les territoires sont de moins en moins mélangés, de moins en moins partagés. Le territoire du géomètre et du pavillonneur est un territoire, je vais citer Jacques Douzelot dans « les villes à trois vitesses » d'hyper mobilité contrainte.

Les familles se sont éloignées des centres, par obligation économique face aux prix du foncier, peut-être pour se rapprocher de la nature et en fait elles vivent avec et par la voiture. Dans ces lotissements, une classe moyenne fragilisée, se referme sur elle-même avec des réflexes sécuritaires. On y trouve des dispositifs de rejet, d'exclusion. C'est un problème politique, car le rôle du politique est de régler la manière de vivre ensemble et de constituer une société.

Que sont ces territoires laissés aux géomètres et aux

pavillonneurs? sur quels règles, principes sont-ils fondés?

Il existe une mécanique économique autonome qui lie le prix du foncier, la petite commune, la zone NA, le géomètre et le pavillonneur. Cette mécanique aboutit au lotissement dans la plupart des cas et au lotissement dur: souvent une enclave autonome, homogène, égalitaire, répétitive, avec la maison isolée sur sa petite parcelle entourée de voirie. Nous ne sommes pas dans des dispositifs du vivre ensemble mais dans des dispositifs de la séparation. Les principes qui fondent l'aménagement et l'habitabilité

« Il existe une mécanique économique autonome qui lie le prix du foncier, la petite commune, la zone NA, le géomètre et le pavillonneur. »

de ces parties de territoires sont séparatifs. Par exemple:

- la clôture sépare le lieu public et le lieu privé;
- la maison, du chemin qui y mène;
- la maison ne touche pas la clôture ni les séparatifs mitoyens;
- souvent le garage ne touche pas la maison;
- les maisons ne se touchent pas entre elles;
- il n'y a que de l'habitat unifamilial;

- il y a privatisation de l'espace commun et disparition de l'espace public.

Comme si ces territoires avaient perdu, finalement, la capacité d'intégrer des éléments disparates, comme si les politiques, les investisseurs et les professionnels avaient un réflexe, une incapacité peut être, à ne pas affronter le montage d'opérations plus complexes. On retrouve d'ailleurs ce réflexe dans des opérations de renouvellement urbain basées sur la trilogie: démolition/maillage/résidentialisation.

Comme architecte conseil, je suis confrontée à tous ces petits massacres, massacres de paysages, de villages et d'usages. Comment intervenir sur la manière de construire là où le sol et les opérations sont privés?

L'idée est d'amorcer avec les services territoriaux, un travail sur le règlement, les articles du POS/PLU à travers une pédagogie de développement durable où les maires seraient associés.

Je pars du postulat que le règlement détermine en partie la forme urbaine. Rem Koolhaas dit: l'urbanisme crée un possible que l'architecture réalise.

Or la forme urbaine induite par une grande majorité des règlements est le lotissement, sur lequel se nourrit la mécanique économique dont je parlais précédemment.

La loi SRU a institué le passage des POS en PLU. On constate que les articles des PLU ont tendance à reproduire ceux du POS, sans interroger plus la forme urbaine. Les mêmes articles sont multipliés sur tout le territoire dans un copié-collé général.

Travailler sur le règlement, c'est le rendre plus ouvert, plus souple, moins séparatif, pour que la complexité à la base du sol urbain, l'invention, l'innovation puissent apparaître. Actuellement, non seulement les règlements induisent la forme du lotissement, mais ils interdisent parfois toute autre forme d'habitat.

On va regarder rapidement les articles qui pourraient évoluer. Bien sur il n'est pas question de faire une micro théorie de la congestion koolhassienne, applicable aux villages, mais bien de trouver une sorte d'urbanité et de citoyenneté à ces lieux homogènes et indistincts. Introduire la possibilité d'activités diversifiées, économiques, sociales et culturelles. Trouver des dispositifs ouverts qui génèrent des échanges, qui dynamisent l'usage pour pouvoir vivre ensemble, dans de l'habitat individuel hors métropole.

Regardons ces règles dans l'ordre où elles sont écrites:

Art. 1 et art. 2 Occupations et usages du sol admises ou interdites. usage des terrains
Ces articles autorisent l'habitat et interdisent tout le reste. Ça détermine des zones de lotissements dortoirs. Il faut assouplir cette règle, favoriser la multifonctionnalité. Il est envisageable d'autoriser un petit commerce, une offre de service, un cabinet médical, un bureau...

Art. 5 Taille des parcelles
Qui donne une taille minimale
des parcelles. Elle induit de

penser uniquement en parcelle. Il devrait être possible d'avoir de petites parcelles et des espaces communs (de jardins partagés, de jeux ou pour garer les voitures).

Art. 6 Recul d'implantation par rapport à l'alignement
En général de 5m, la longueur d'une voiture. Ces quartiers sont construits en rupture avec les tissus plus anciens et empêche l'optimisation de la parcelle. Il ne faut pas interdire la mise à l'alignement. Cela impose une réflexion non plus sur la cloture, la limite mais sur le seuil et le passage.

Art. 7 Recul par rapport aux limites séparatives et art. 8 distance à respecter entre deux constructions

C'est par excellence la règle séparative, la mise à distance avec pour résultat la villa isolée au milieu de son terrain. Il ne faut pas interdire les constructions accolées. Cela impose de penser la jonction, de s'accorder entre deux opérations.

Art. 9 Emprise au sol des constructions

Cet article empêche l'utilisation plus dense des rez-de-chaussée. 100% de la parcelle peut être utilisée au rez-de-chaussée (commerce, activités adaptées). Le coefficient d'occupation des sols basé sur la parcelle devient inutile au bénéfice de celui de l'opération globale (voir article 5), ce qui permet des plans d'ensemble.

L'autre point fondamental est la desserte des terrains et le stationnement des véhicules, articles 3 et 12, règle qui associe la voiture à la maison individuelle, nécessairement garée sur la parcelle avec un

recul de 5 m, une largeur de 3 m en façade et 15 m² au sol!
Cette règle de la voiture sur la parcelle qui donne à la voiture plus de terrain et plus d'attention qu'aux jardins et à l'espace laissé aux enfants, stérilise et étanche les territoires. Il ne permet plus la maison de ville ou de village, insérée dans le tissu. Il a contribué au dépérissement de beaucoup de petits centres anciens.

On touche avec la voiture un point sensible de l'usager hyper mobile contraint. Mais toutes ses voiries et ces réseaux, d'abord privés, reviendront un jour à la commune. Elle devra alors les entretenir. Et donc lever des impôts, ce qui est extrêmement impopulaire.

« Nous ne sommes pas dans des dispositifs du vivre ensemble mais dans des dispositifs de la séparation. »

Ainsi, le règlement est séparatif, niant tous les fondements du sol urbain complexe et les liens avec le paysage. Il ne règle pas la manière de construire et de vivre ensemble, mais il impose, souvent, une esthétique homogène

- le toit doit avoir telle pente et tel matériau
- la clôture doit avoir telle hauteur et telle constitution
- l'enduit doit avoir telle couleur
- pas de métal, pas de bois....

Bien sur ces réflexions et ces constats existent déjà sur

certaines opérations et à l'étranger. Il s'agit de s'appuyer sur ces opérations afin que les PLU réglementent autrement ces parties de territoire qu'on destine aux lotissements. Pour concilier le rêve d'habitat individuel et l'attention à la fois des quartiers bâtis et du paysage, des nouveaux usages et de l'environnement. Nous sommes occupés, à juste titre, à étudier les territoires des cités en renouvellement urbain, à intervenir dans le développement passionnant des métropoles et parallèlement on laisse faire tous ces petits crimes entr'amis. Il n'y aura pas d'innovations véritables dans l'habitat sans que la question du sol - du chemin qui mène à la maison - et celle de la manière de vivre ensemble ne soient posées. Introduire une complexité du sol, c'est organiser des dispositifs de liaisons, des contacts, des croisements, du temps. Il faut alors faire appel à des professionnels qui traite de cette complexité, qui sont formés à la synthèse, c'est à dire les architectes, les urbanistes, les paysagistes. Exit les maisons génériques sur catalogue Phenix, Bouygues, Kaufmann, etc. et là on touche à la mécanique économique, engagée sur ces territoires.

Interview

Salon Batimat

Batimat In Situ, Paris À propos de la résidence de jeunes travailleurs, Boulevard Diderot à Paris

4-9 novembre 2013

À quel défi urbain, et architectural, ce projet vous a-t-il confronté?

Il s'agissait de l'extension et de la restructuration d'un foyer de jeunes filles qui avait été construit dans les années soixante-dix, sur le domaine de la fondation Eugène Napoléon à Paris, boulevard Diderot. Il avait été construit en 1850 par Jacques Hittorff.

Les enjeux du maître d'ouvrage étaient de retrouver, avec l'extension, le même nombre de chambres, c'est-à-dire à peu près 150 logements; ensuite, de faire rentrer le bâtiment dans le plan Climat Paris, parce que les immeubles des années soixante-dix sont énergivores; et enfin, de reconnecter le bâtiment à la ville. Il s'était construit de manière très brutale par rapport à la fondation et tournait le dos au boulevard.

Quelle est la singularité, de votre réponse architecturale?

En une phrase, ce qui a paru le plus étonnant, est la métamorphose du lieu. Elle s'est faite sur trois sujets. La première hypothèse était que le bâtiment existant ne nous paraissait pas très intéressant. On a donc utilisé uniquement sa capacité qui était de 9 niveaux. On n'a pas gardé de traces, de mémoire de ce bâtiment. On l'a donc transformé.

Le deuxième point, c'était qu'il y avait un jardin absolument magnifique, c'est un luxe inouï à Paris. On a décidé de construire le plus dense possible pour garder les belles dimensions de ce jardin, sans le fractionner. Le troisième sujet était que le bâtiment des années soixantedix était construit en béton. On ne règle pas un problème en utilisant la même manière de faire, on a donc construit les extensions en structure métal. Cela nous a donné une liberté dans l'agencement de tous les logements étudiants qui était tout à fait magnifique.

Quel matériau d'enveloppe a répondu à vos attentes? Pourquoi?

On a choisi une enveloppe en cassette d'aluminium anodisé, qui est vraiment l'expression du bâtiment. C'était une manière de faire un seul bâtiment, d'englober toutes les volumétries dans cette maille d'aluminium naturelle. On l'a choisi parce que

c'est un matériau qui reflète la lumière, qui la renvoie, qui change avec le ciel, avec les saisons. En fait, ce matériau est de la lumière pure!

Quel matériau de sol, mur ou plafond caractérise le mieux l'ambiance intérieure du bâtiment? Pourquoi?

Dans nos bâtiments, on utilise assez peu de matériaux. On a la maille qui a été mise au point avec Arcelor Mittal. On l'a retournée à l'intérieur du bâtiment, au plafond, sur les parois, jusque dans l'agencement et l'aménagement des studios, dans les portes, les placards, les tables. Donc c'est vraiment cette maille que l'on retrouve comme un fil conducteur dans le bâtiment. En contrepoint, on utilise des rideaux assez lourds, opaques et très colorés. Cela redessine et redéfinit les espaces intérieurs et leur donne une intimité et une atmosphère familière.

Quels sont les 3 motsclés définissant le mieux votre projet?

Les mots-clés qui pourraient très rapidement définir le bâtiment sont l'unité, la matière et la qualité de vie.

Projets, Liste des conférences

Maison des chercheurs et auditorium Victor Lyon, Cité internationale universitaire de Paris. Paris 14°

Paris, Paris 14^e Site protégé. Restructuration et extension de la Fondation, création de 39 logements, d'une biblitothèque, salon et auditorium Maitrise d'ouvrage: RIVP Équipe de maîtrise d'œuvre: RCC architectes mandataire. aasb, OTE Mission de base + mission mobilier Surface: 3 210 + 490 m² Coût: 5,6 M€ ht En études **Certfication: Plan climat Paris** pour les réhabilitations et BBC, rénovation

Résidence étudiante et campus numérique, Nanterre Espaces d'enseignement,

ateliers, amphithéâtres,

cafétéria et résidence étudiante de 130 logements Maitrise d'ouvrage: Auvence, Epadesa Surface: 10 500 m² Coût: 20 M € ht En études Certification: RT2012, Bbio -30%

Îlot E Zac de l'Alma, Rennes

60 logements aidés et en accession, 1 000 m² commerces Maitrise d'ouvrage: Bati Armor Équipe de maitrise d'œuvre: aasb, Lemonnier, Ouest structure, Enercia Surface: 3 830 m², 1 000 m² Coût: 5,7 M € ht − Certification: BBC

Résidence hotelière du rail, Paris 14°

150 chambres, espaces de loisirs
Maitrise d'ouvrage: SCI EF2R, Espaces erroviaires
Équipe de maitrise d'œuvre: aasb, ote, Franck Boutté consultants, Gamba
Surface: 3 850 m²
Coût: 10 M € ht
En chantier
Certification: BBC

Macrolot E10.B2 Zac Clichy Batignoles, Paris 17°

Ehpad de 100 lits, 18 logements sociaux, commerce
Maîtrise d'ouvrage: Paris
Habitat OPH
Équipe de maîtrise d'œuvre:
aasb, Sibat, Franck Boutté
consultants, Batiss, DBG
paysage
Mission de base
Surface: 6 000 m², 1300 m²
Coût: 14,47 M € ht
En chantier

Rue de Meaux, Paris 19^e

Certification: H&E Profil A,

option Performance et BBC

Effinergie, Plan climat Paris

13 logements sociaux, 1 local d'activités
Maîtrise d'ouvrage: Siemp
Équipe de maîtrise d'œuvre:
aasb, Sima ingénierie, Cap
Ingelec, I. C. tec
Mission de base
Surface: 990 m²
Coût: 1,98 M € ht
En chantier
Certification: H&E Effinergie,
BBC, Plan climat Paris

Bâtiment pour la police, Livry-Gargan, 93

Maîtrise d'ouvrage: Ministère de l'Intérieur, Préfecture de Police Équipe de maîtrise d'œuvre: aasb, DAL, Cap Ingelec, Intégrale 4
Surface: 2 030 m²
Coût: 7 M € ht
En études
Certification: label THPE

Extension de la Présidence de l'Université de Nantes, Nantes, 44

Étude de faisabilité et de programmation Maîtrise d'ouvrage: Université de Nantes Mission assistance à maitrise d'ouvrage Équipe: Scet mandataire, aasb Surface: 5 700 m²
Coût d'objectif: 7,7 M € ht Étude réalisée en 2011

Résidence étudiante Marguerite Yourcenar, Zac centre urbain, Évry, 91

202 logements, lieu de vie, espace multimédia Maîtrise d'ouvrage: Groupe 3F Équipe de maîtrise d'œuvre aasb, SNC Lavalin, Neveux-Rouyer paysagiste Mission de base Surface: 5 700 m2, 800 m2 de iardin Coût: 10 M€ ht Livraison: 2011 Certication: H&E profil A, label **BBC** 1er prix « Qualité environnementale des constructions » du Grand prix 2009 des Villes d'Île-de-France

Résidence de jeunes travailleurs Denis Diderot, Paris 12°

Restructuration et extension: 141 studettes, accueil, lieu de vie Maîtrise d'ouvrage: RIVP Équipe de maîtrise d'œuvre: aasb, Sibat, Neveux-Rouyer paysagiste

Mission de base Surface: 3751 m², 983 m² de

jardin

Coût: 11,2 M € ht (dont curage, désamiantage, reprise en sous-œuvre, confortement)

Livraison: 2011
Certication: H&E, Plan climat
Paris pour les réhabilitations
Nommée au prix d'architecture
de l'Équerre d'argent, 2011

Résidence de jeunes travailleurs rue Poteau, Paris 18°

25 studettes, accueil, lieu de vie Maîtrise d'ouvrage: Semidep Équipe de maîtrise d'œuvre: aasb, Betom Mission de base

Surface: 740 m² Coût: 1,8 M€ ht Livraison: 2010 Certication: H&E

Logements sociaux Chanteloup-les-Vignes, 78

42 logements sociaux
Maîtrise d'ouvrage: Opievoy
Équipe de maîtrise d'œuvre:
aasb, Argile, Cap Ingelec
Mission de base
Surface Shon: 3 500 m²
Coût: 4,2 M€ ht
Livraison: 2010
Certication: label H&E

École polyvalente Olivier Métra, Paris 20°

20 classes / ateliers / dortoirs, restaurant, centres de loisirs, 2 logements de fonction Maîtrise d'ouvrage: Ville de Paris, SLA20 Équipe de maîtrise d'œuvre: aasb, Intégrale 4, Neveux-Rouyer paysagiste Surface: 3 000 m² Coût: 6 M € ht Livraison: 2009 Certication: démarche

environnementale

Bassin de la Laiterie, Villiers sur Marne, 94

Dépollution du rû de la Lande Maîtrise d'ouvrage: Conseil Général du Val-de-Marne, 94 Équipe de maîtrise d'œuvre: aasb, Neveux-Rouyer paysagiste Conception et réalisation avec l'entreprise Razel Coût: 21 M € ht Livraison: 2009

Bureaux et ateliers site Seine-Amont, Valenton. 94

Maîtrise d'ouvrage: Siaap Équipe de maîtrise d'œuvre: aasb, Intégrale 4, Neveux-Rouyer paysagiste, Huca Surface: 2 740 m² Coût: 6,2 M € ht Livraison: 2008 Certification: démarche environnementale

École maternelle Calmette, Les Lilas, 92

Maîtrise d'ouvrage: Ville des Lilas Équipe de maîtrise d'œuvre: aasb, Intégrale 4, Franck Neau paysagiste Surface: 1 157 m² Coût: 2,4 M € ht Livraison: 2007 Certication: démarche environnementale

Sélection au « Prix grand public des architectures contemporaines de la métropole parisienne »

80 logements en accession, Saint-Denis, 93

Maîtrise d'ouvrage: Groupe Arc Équipe de maîtrise d'œuvre: aasb, Argile, RCA Surface: 6 000 m² Coût: 5,2 M€ ht Livraison: 2007

Groupe scolaire du Chêne, Brunoy, 91

Construction neuve de l'école maternelle, restructuration de l'école élémentaire, réaménagement des espaces extérieurs

Maîtrise d'ouvrage: Ville de

Brunoy Équipe de maîtrise d'œuvre:

aasb, Betom

Surface: 1 100 m² neuf, 400 m²

restructuration Coût: 2,8 M € ht Livraison: 2006

École maternelle Anatole-France, Epinay-sur-Seine, 93

10 classes, bibliothèque, centre de loisirs, restaurant Maîtrise d'ouvrage: Ville d'Épinay-sur-Seine Équipe de maîtrise d'œuvre: aasb, Mimram Ingénierie, Franck Neau paysagiste Surface: 2 100 m²

Surface: 2 100 m² Coût: 3 M € ht Livraison: 2004

Médiathèque de Chatou, 78

Maîtrise d'ouvrage: Ville de Chatou Équipe de maîtrise d'œuvre: aasb, Mimram Ingénierie, Franck Neau paysagiste Surface: 1 150 m² Coût: 2,5 M € ht Livraison: 2004

Centre de loisirs et gymnase, Gennevilliers, 92

Maîtrise d'ouvrage: Ville de Gennevilliers, Équipe de maîtrise d'œuvre: aasb, Bérim Surface: 700 m², 1900 m² Coût: 0,43 M € ht, 1,83 M € ht Livraison: 1998, 2001

Lycée Eugène Ionesco, Issy-les-Moulineaux, 92

900 élèves, 7 logements de fonction Maîtrise d'ouvrage: Région

Île-de-France Équipe de maîtrise d'œuvre:

aasb, Gec Surface: 6 500 m² Coût: 6,41 M € ht Livraison: 2001

Commissariat de police de Draveil, 91

Maîtrise d'ouvrage: Ministère de l'Intérieur, Sgap de

Versailles

Équipe de maîtrise d'œuvre: aasb, Gec

Surface: 1 020 m² Coût: 1,37 M€ ht Livraison: 2000

_

Centre social et culturel des Courtillières, Pantin,

Mairie annexe, bureaux, halte-garderie, bibliothèque, ateliers danse et musique, cyber café, restaurant Maîtrise d'ouvrage: Ville de Pantin

Équipe de maîtrise d'œuvre: aasb, Gec

Surface: 2 070 m² Coût: 2,29 M€ ht Livraison: 1999

Projet nominé Prix Amo 2000

_

92 logements intermédiaires à Courbevoie, 92

Maîtrise d'ouvrage: HLM de l'Arche

Équipe de maîtrise d'œuvre: Suzel Brout, Laura Carducci architectes associées Surface: 7 000 m² Coût: 6,41 M € ht

Livraison: 1998

_

14 logements sociaux, Paris 19°

Maîtrise d'ouvrage : Sagi Équipe de maîtrise d'œuvre : Suzel Brout, Laura Carducci architectes associées Surface : 1 854 m²

Coût: 1,87 M € ht Livraison: 1995

_

Groupe scolaire Alain-Savary, Évry, 91

Maîtrise d'ouvrage: San d'Évry Équipe de maîtrise d'œuvre: Suzel Brout, Laura Carducci architectes associées Surface: 2 985 m² Coût: 3,13 M € ht

Livraison: 1992 Prix de la 1º œuvre 1992

du Moniteur

Liste des Conférences

04/10/2013

« Le minimum urbain »

Intervention à la 3ème édition de la Biennale d'architecture et d'urbanisme de Caen, « Habiter, imaginons l'évidence »

_

18/09/2013

« Du programme au projet: les surfaces invisibles »

Intervention au Camo Aquitaine, Bordeaux

30/05/2013

« Construir'Acier » Intervention à la Cité de

l'Architecture et du Patrimoine,

20/03/2013

« Du programme au projet: les surfaces invisibles »

Intervention au Camo Île-de-France session 2013, Cité de l'Architecture et du Patrimoine, Paris

23/01/2013 « 1+1+1=1 » Intervention à l'École

d'Architecture de Rennes

07/03/2012

« Du programme au projet: lieu et matérialités »

Intervention au Camo Île-de-France session 2012, Cité de l'Architecture et du Patrimoine,

Paris

20/12/2010

« La tour européenne »

Intervention au CAUE 92,

Nanterre

11/2008

« Dehors Paris #2 »

Exposition/conférence à la Maison de l'architecture d'Île de France. Paris

_

24/10/2006

« Les territoires dissociés »

Intervention Séminaire du Puca: « Penser la ville au sens large »,

suzelbrout

Depuis 2001

Architecte Conseil de l'État, en Haute Corse

2011

Nomination à l'Équerre d'argent 2011 du Groupe Moniteur pour la Résidence des jeunes travailleurs Denis Diderot à Paris

2010

Sélection au « Prix grand public des architectures contemporaines de la métropole parisienne », projet école maternelle Calmette aux Lilas

2010-1999

Architecte consultante à la Migcp

2009

1er prix «énergie, qualité environnementale des constructions » du Grand prix 2009 de l'environnement des villes d'Île-de-France pour la Résidence étudiante Marguerite Yourcenar à Évry

2003-2000

Enseignante:

- École d'architecture
de Lille

- École d'architecture
de Paris La Villette

2000

Nomination au Prix Amo 2000 «Architecture et lieux de travail» pour la maison de quartier des Courtillières à Pantin

1997

Expert pour le programme « Architecture des espaces publics modernes », PCA, Ministère de l'Équipement

1997-1995

Comité de rédaction du magazine Esquisses – Miqcp

1992

Prix de la première œuvre 1992 du Groupe Moniteur pour le groupe scolaire Alain-Savary à Évry, (Brout – Carducci, architectes associées)

1992-1991

Chargée de mission au PCA – Ministère de l'Équipement, programme « Lieux de travail et équipements publics »

1989

Album de la jeune architecture (Brout - Carducci, architectes associées)

1988

Projet primé au Concours européen du logement Feac

1986

Architecte DPLG, École d'architecture de Paris – Belleville

Prix / expositions

2014

Expo AFTRP: MIPIM 2014 présentation des projets de la Zac Centre Urbain d'Évry

2012

Cité du Patrimoine « vers des nouveaux logements II » — Pavillon de l'Arsenal « Paris, la métropole et ses projets »

2011

Nomination au prix de «l'Équerre d'argent 2011 » du Moniteur pour la résidence de jeunes travailleurs Denis Diderot

2010

Sélection de l'école maternelle Calmette aux Lilas pour le « prix grand public des architectures contemporaines de la métro pole parisienne »

2009

1er prix « qualité environnementale des constructions » du Grand prix 2009 des Villes d'IDF — Pavillon de l'Arsenal « l'invention de la tour européenne »

2008

Maison de l'Architecture Île-de-France « Dehors Paris 2 » dans le cadre du festival de l'architecture

2007

Exposition permanente + visite guidée: Pavillon de l'Arsenal « entre innovation et respect du passé – l'architecture dans le 18° »

2006

Les lauriers de la construction bois

2005

Pavillon de l'Arsenal

2000

Nomination au prix AMO 2000 « architecture et lieux de travail » pour la maison de quartier des Courtilières à Pantin

1995

Pavillon de l'Arsenal exposition, publication « extérieur ville, intérieur vie – un lustre de logements aidés »

1992

« Prix de la première œuvre 1992 » du Groupe Moniteur pour le groupe scolaire Alain-Savary à Évry, (Brout-Carducci, architectes)

1989

Albums de la jeune architecture 1989

1988

Prix « concours européen du logement feac »

Publications

2013

- "Young workers residence in Paris", AR – il Sole 24 ore Arketipo, n° 77, octobre 2013, pp. 100 -111
- "Residence in Paris", DETAIL, Serie 2013 – 4, Refurbishment, pp. 352-355
- courrier de l'architecte,Annuel l'optimiste,2013

2012

- courrier de l'architecte
- Annuel l'optimiste
- Cité du
 Patrimoine. expo:
 vers des nouveaux
 logements II
- --- Annuel amc le moniteur. les 100 bâtiments de l'année
- Pavillon de l'Arsenal. expo: Paris, la métropole et ses projets

2011

- amc le Moniteur Architecture, octobre n° 209 p. 94
- Le Moniteur, 3 juin
 n° 5610 pp. 26 à 29
- métalmorphoses Arval, nº 8 mai pp. 5 à 9
- amc le Moniteur
 Architecture, mai
 n° 206
- Archiscopie, mai nº 104 pp. 15 à 17
- ConstruirAcier, mai n° 39
- Le Moniteur, 1 avril n° 5601

2010

- Habiter demain
- Pavillon de
 l'Arsenal:
 sélection de
 l'école maternelle
 Calmette aux Lilas
 pour le « Prix
 grand public des
 architectures
 contemporaines
 de la métropole
 parisienne »

2009

- Le Moniteur, 20 mars n° 5495
- Pavillon de l'Arsenal – Paris– exposition: «l'invention de la tour européenne» mai
- Palais des
 expositions –
 Paris, Grand prix
 2009 de
 l'environnement
 des villes d'Île-deFrance

2008

Maison de
l'Architecture
lle-de-France

 « Dehors Paris 2 »
 dans le cadre
 du festival
 d'architecture

2007

- Pavillon de l'Arsenal – exposition permanente visite quidée
- l'architecture dans le 18° exposition « entre innovation et respect du passé »

2006

- Les lauriers de la construction bois exposition
- amc le Moniteur de l'année, nº 166

2005

- Pavillon de l'Arsenal – exposition construction
- moderne, nº 120
- amc le Moniteur de l'année, nº 148
- schulen in
 deutschland
 « neuben und
 revitalisierung »

2004

— Technique et Architecture, nº 473

2003

- Technique et Architecture, n° 467
- Le Moniteur, 2 mai n° 5188

2002

- amc le Moniteur de l'année, n° 130
- ministères de la culture, de l'intérieur, de l'éducation nationale « art/ architecture »

2001

— amc, n° 114 Mars 2001

2000

— télérama, 22 Décembre

1999

- construction moderne, n° 98
- le monde, 3 Août

1998

- amc le Moniteur de l'année, n° 2754
- Le Moniteur, n° 4958
- d'A, nº 81

1996

Techniques et
 Architecture
 sélection de
 l'année

1995

- Pavillon de
 l'Arsenal
 exposition,
 publication
 « extérieur ville,
 intérieur vie » un
 lustre de
 logements aidés
- Le Moniteur, n° 4767

1994

Construction moderne, n° 84

1992

- Le Moniteur de l'année
- archi crée, nº 252
- architecture d'aujourd'hui, n° 288
- cahier du Pavillon de l'Arsenal, n° 44

1989

- albums de la jeune architecture 1989
- Techniques et Architecture, 1989 n° 385

































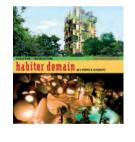




























aasb 68, rue de la Folie Méricourt 75011 Paris

+33 (0)1 44 70 99 99 agence@suzelbrout-archi.com www.suzelbrout.com



www.suzelbrout.com/dossieragence

Crédits photographiques: Hervé Abbadie, pp. 007, 008, 011-014, 067-072, 075-080, 083; Frédéric Delangle, pp. 009, 010, 019, 021, 021-028, 035-041, 062, 063, 085, 086, 089. Perspectives: Artefactory / Stéphane Privat, pp. 043, 046-049, 057, 091, 092, 111-114; Cyril Thomas: p. 121 Studiosezz / Christophe Hurgon: pp. 106,107.

Conception graphique: Jérôme Saint-Loubert Bié avec Cécile Binjamin.

Impression: Média Graphic, Rennes.

Juillet 2014